



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

# **MEMOIRE DE MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'EDUCATION**

*OPTION : ORIENTATION SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLE*

*SUJET :*

**ORIENTATION DES BACHELIERS DANS LES  
FACULTES CLASSIQUES A L'UAC : NECESSITE  
D'UNE PRATIQUE ADEQUATE DE L'ORIENTATION  
DES BACHELIERS AU BENIN.**

REALISE PAR :

**KOUMENOUGBO Béatrice**

SOUS LA DIRECTION DE :

**Dr. Patrick HOUSSOU**  
Maître Assistant des Universités (CAMES)

**ANNEE ACADEMIQUE : 2013-2014**

## **DEDICACE**

Je dédie ce travail :  
Au Seigneur Jésus-Christ  
A mon père Sylvain KOUMENOUGBO et  
A ma petite sœur Florence KOUMENOUGBO

## **In memoriam**

A ma mère,  
pour tout ce qu'elle m'a apporté.

## **REMERCIEMENTS**

Ce travail a été réalisé grâce à l'implication et au soutien permanent de certaines personnes à qui nous témoignons ici notre profonde gratitude.

Notre reconnaissance va à l'endroit de :

- Dr **Patrick HOUESSO**, **Maître assistant des Universités (CAMES)**, notre directeur de mémoire qui a dirigé ce travail dans la rigueur, l'écoute et dont les précieux conseils nous ont guidés tout le long de la rédaction de ce mémoire.
- Magloire Zoffoun, **chef du Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire** pour sa franche collaboration à ce travail.
- Au **personnel de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieure** pour leur disponibilité.
- **Aux élèves et aux administrations du Collège d'Enseignement Général de Gbégamey** et du Cours Secondaire Notre-Dame des Apôtres.
- **A mes sœurs, parents, collègues et amis** pour leur assistance et leur soutien moral dans le cadre de ce travail.
- **A Jacob Avocègamou** pour son soutien et ses encouragements dans le cadre de ce travail

# Sommaire

<b>DEDICACE</b> .....	<b>2</b>
<b>IN MEMORIUM</b> .....	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>TABLEAUX</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>12</b>
I - Problématique de recherche .....	<b>13</b>
II- Revue de la littérature.....	<b>20</b>
III- Définitions de quelques notions clés relatives aux théories d'orientation .....	<b>25</b>
III- Les théories en matière d'orientation professionnelle .....	<b>29</b>
IV- Evolution de l'orientation au Bénin.....	<b>33</b>
<b>CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>37</b>
I- Objet de la recherche .....	<b>38</b>
II- Instruments d'investigations .....	<b>38</b>
<b>CHAPITRE TROISIEME : ETAT DES LIEUX, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE</b> .....	<b>44</b>
I- Etats des lieux en matière d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin .....	<b>45</b>
II- Analyse et interprétation des résultats de l'enquête .....	<b>54</b>
Conclusion partielle .....	<b>59</b>
Conclusion partielle .....	<b>65</b>
<b>CHAPITRE QUATRIEME : CONTRIBUTION A LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS ADEQUAT D'ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS AU BENIN</b> .....	<b>68</b>
I- Stratégie pour une amélioration progressive de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin .....	<b>69</b>
II- De l'élaboration d'une politique nationale pour l'orientation .....	<b>73</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>75</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>77</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>78</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>79</b>

## **SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS**

<b>BEPC</b>	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Générale
<b>CEP</b>	: Certificat d'Etude Primaire
<b>CIO</b>	: Centre d'Information et d'Orientation
<b>DGES</b>	: Direction Générale de l'Enseignement Secondaire
<b>ENAM</b>	: Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
<b>EPAC</b>	: Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
<b>FADESP</b>	: Faculté de Droit Et Sciences Politiques
<b>FASEG</b>	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
<b>FAST</b>	: Faculté des Sciences et Technologies
<b>FLASH</b>	: Faculté des Arts et Sciences Humaines
<b>FSA</b>	: Faculté des Sciences Agronomiques
<b>FSS</b>	: Faculté des Sciences de Santé
<b>INFRE</b>	: Institut National de Formation Et de Recherche en Education
<b>LMD</b>	: Licence Master Doctorat
<b>MESRS</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONISEP</b>	: Office Nationale d'Information sur les Enseignements et les Professions
<b>SEOU</b>	: Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire
<b>UAC</b>	: Université d'Abomey-Calavi
<b>UP</b>	: Université de Parakou

## Tableaux

<b>TABLEAU1 : CONNAISSANCE DE LA FILIERE ET DU METIER APRES LE BAC PAR LES ELEVES DE LA TERMINALE</b> .....	<b>54</b>
<b>TABLEAU 2 : NIVEAU D'INFORMATIONS DES ELEVES DE LA TERMINALE SUR LA FILIERE ET LE METIER ENVISAGE.</b> .....	<b>55</b>
<b>TABLEAU 3 : PARTICIPATION DES ELEVES A UN PROCESSUS D'ORIENTATION</b> .....	<b>56</b>
<b>TABLEAU 4 : NIVEAU D'INFORMATION DES ELEVES DE LA CLASSE DE TERMINALE SUR LA CAMPAGNE D'ORIENTATION DU MESRS</b> .....	<b>58</b>
<b>TABLEAU 5: AVIS DES ELEVES SUR LA PERIODE D'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE D'ORIENTATION</b> ....	<b>59</b>
<b>TABLEAU 6 : CRITERES AYANT MOTIVE LE CHOIX DE LA FILIERE CHEZ LES PRIMO-ETUDIANTS</b> .....	<b>61</b>
<b>TABLEAU 7 : LES PRIMO-ETUDIANTS ONT-ILS FAIT « UNE ORIENTATION PAR DEFAUT »</b> .....	<b>61</b>
<b>TABLEAU 8 : COMMENT EST-CE QUE LES PRIMO-ETUDIANTS ONT EFFECTUE LEUR CHOIX</b> .....	<b>62</b>
<b>TABLEAU 9 : AVIS DES NOUVEAUX BACHELIERS SUR LA CAMPAGNE</b> .....	<b>63</b>
<b>TABLEAU 10 : CRITIQUES DES NOUVEAUX BACHELIERS SUR LA CAMPAGNE</b> .....	<b>63</b>
<b>TABLEAU 11 : IMPACT DE LA CAMPAGNE SUR L'ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS</b> .....	<b>65</b>
<b>TABLEAU 12 : AVIS DES BACHELIERS SUR LA PERIODE D'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE</b> .....	<b>65</b>

## **Résumé**

L'orientation scolaire et professionnelle est un processus d'aide à la décision sur le choix d'une série d'étude, d'une filière ou d'un métier. Il qui intervenir bien avant l'obtention du Baccalauréat depuis la classe de sixième et de façon idéale depuis le primaire. Nos enquêtes dans le cadre de cette recherche ont montré qu'au Bénin, ce n'est pas encore le cas. A cet effet, nous recommandons que la séance d'information organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique soit organisée à l'intention des élèves de la classe de troisième en terminale et en cours d'année scolaire. Et qu'une deuxième séance soit organisée à l'endroit des nouveaux bacheliers uniquement après la proclamation des résultats du baccalauréat. Ensuite, que le Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire (SEOU) soit restructuré et pourvu en spécialistes pour prendre le relais après ces deux séances. Enfin qu'un système d'orientation bien structurée soit mis en place pour la pratique de l'orientation dans les écoles, collèges, et université du Bénin.

## **Abstract**

The educational and vocational guidance is a process that must occur before obtaining the Bachelor since the sixth grade and ideally from the primary School. Our investigations in this research showed that in Benin, this is not yet the case. To this end, we recommend that the briefing organized by the Ministry of Higher Education and Scientific Research is organized for students from third grade terminal and during the school year. And that a second meeting be held at the location of the new graduates only after the declaration of results of the baccalaureate. Then the Department of Studies and Academic Orientation (Seou) be restructured and provided by specialists to take over after these two sessions. Finally a system of well-structured orientation is in place for the practice of guidance in schools, colleges, and University of Benin.

## INTRODUCTION GENERALE

Après le BAC, la majorité des bacheliers s'inscrivent à l'université. Le contexte socio-économique actuel, caractérisé par le chômage, fait que les jeunes éprouvent la nécessité d'atteindre des niveaux intellectuels plus élevés que par le passé pour accroître les chances de recrutement sur le marché de l'emploi. Hounmènou (2010), dans une interview accordée au journal *l'Autre Quotidien* a expliqué ce facteur : « *la concurrence est dure et ce n'est pas avec le CEP, le BEPC, ni même le BAC qu'on s'insère aujourd'hui sur le marché de l'emploi. Le niveau d'exigence est élevé* » (*L'Autre Quotidien* n° 1682, p.9). A ces facteurs s'ajoutent la croissance démographique qui a fait exploser au fil des années le nombre de nouveaux bacheliers qui s'inscrivent à l'université (MESRS, 2010).

Au Bénin, la majorité des nouveaux bacheliers s'inscrivent à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), la plus grande université. L'entrée à l'UAC entraîne l'inscription dans l'une des filières d'étude des facultés classiques ou des établissements de formations professionnelles<sup>1</sup>. C'est donc à ce moment qu'intervient le choix des filières. Les nouveaux bacheliers se retrouvent dans l'embarras parce qu'ils sont confrontés à un dilemme : désir d'une filière, contraintes de la filière envisagée, moyens financiers des parents, réalité du marché de l'emploi et le manque d'informations sur la filière envisagée et ses débouchés, etc.

Or, le choix d'une filière après le Bac lorsqu'il est mal fait entraîne de lourdes conséquences aussi bien le long du parcours universitaire que dans la vie professionnelle du sujet. C'est justement dans cet ordre d'idée que s'inscrit (Houédénou 2009, p.17) lorsqu'elle affirme qu' « *avec l'orientation se joue le destin futur de tout individu. La question de l'orientation est donc une question de vie ou de mort* ». L'insertion professionnelle étant l'un des facteurs déterminant le bonheur d'une vie, il est nécessaire d'accompagner les nouveaux bacheliers dans des choix conséquents de filières d'étude. Etant donné que la carrière professionnelle d'un individu est déterminée par un ensemble de facteurs notamment « *le niveau économique de ses parents, ses aptitudes mentales, son éducation, ses habiletés, ses caractéristiques personnelles (notamment ses valeurs, ses intérêts et ses concepts de soi) et les opportunités qui s'offrent à lui* (Guichard & Huteau, 2006, p177), il est indiqué que le choix de la filière tient compte des mêmes facteurs.

---

<sup>1</sup> Les établissements de formations professionnelles sont au nombre de 15 comme exemple nous avons (l'EPAC, l'ENAM, la FSS, l'IUT...) (Guide d'orientation des nouveaux bacheliers, 2012)

Cependant, la question de l'orientation relève d'abord de la responsabilité de l'Etat qui doit en faire une préoccupation capitale en raison de ses avantages. En effet, orienter les nouveaux bacheliers dans des filières qui correspondent à leurs capacités revient à accroître l'efficacité interne de l'enseignement supérieur qui ricochera sur l'efficacité externe. Car, un jeune qui choisit une profession qu'il aime possède déjà les atouts nécessaires pour se défendre sur le difficile marché de l'emploi. En effet, l'amour du métier qui a entraîné le choix de la filière fait que le jeune se fixe un projet personnel professionnel avec des objectifs bien précis qu'il se bat pour atteindre malgré la concurrence sur le marché de l'emploi.

Au Bénin, les apprenants, les parents et même les enseignants n'ont pas toujours conscience de l'importance de l'orientation. Etant donné qu'après le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC), les élèves sont répartis dans les séries, mais aucune obligation n'est faite pour eux de suivre les recommandations des autorités scolaires. Ils s'inscrivent dans la série de leur choix. Quant aux nouveaux bacheliers, ils choisissent les filières sans toujours savoir les exigences et les débouchés des formations. Vu l'enjeu du choix qui s'opère après le BAC, il est urgent de définir une meilleure stratégie d'orientation des nouveaux bacheliers à court terme pour limiter "les navigations à vue" observées dans les facultés classiques de l'UAC en particulier et augmenter les possibilités d'insertion professionnelles des étudiants qui s'y inscrivent.

Le Ministère de l'enseignement supérieur prenant la mesure de la situation a initié depuis 2007 une campagne annuelle de sensibilisation et d'orientation à l'intention des nouveaux bacheliers. Depuis son avènement, cette nouvelle démarche qui est une campagne d'information n'a pas connu d'amélioration. Dans notre quête d'élaboration de stratégie d'orientation adéquate à court terme, nous focaliserons nos analyses sur "l'orientation" telle que proposée par le Ministère depuis lors. En procédant ainsi, nous comptons partir de ce qui est fait, pour proposer une amélioration progressive de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin.

Pour y arriver, nous avons structuré notre travail de recherche en quatre chapitres. Le premier présente le cadre théorique de la recherche. En l'occurrence nous présentons la clarification conceptuelle, et la revue de littérature. Le second prend en compte la méthodologie de recherche. Cette méthodologie est axée autour de la démarche et des techniques utilisées pour vérifier nos hypothèses et collecter les informations. Dans le troisième chapitre, nous présentons l'état des lieux de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin, l'analyse des résultats et leurs interprétations. Le quatrième

chapitre est consacré à notre contribution pour la définition d'une stratégie à court terme pour l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin et à la proposition d'une approche pour la mise en place d'un système adéquat d'orientation des nouveaux bacheliers et des étudiants à moyen et à long terme à l'UAC et dans l'enseignement supérieur en général.

## **CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE**

## I - Problématique de recherche

L'université d'Abomey-Calavi accueille chaque année au moins 10.000 nouveaux bacheliers (MESRS, 2012). L'obtention du Baccalauréat ouvre les portes de l'UAC aux primo-étudiants (nouveaux bacheliers) qui sont, dès lors confrontés à l'impérieuse décision du choix d'une filière. Ce choix doit être fait en fonction des aspirations, des aptitudes, des débouchés qui s'offrent au terme de la formation et en tenant compte des moyens financiers des parents. C'est un exercice semble-t-il difficile pour les nouveaux bacheliers en raison du manque de connaissance des filières universitaires, des moyens financiers des parents et de leur indécision par rapport à la carrière envisagée. Or comme le stipule cette pensée de Confucius, « *choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie* ».

Ainsi, travailler procure-t-il de la joie et du bonheur en dépit des difficultés inhérentes à la profession choisie. Dans le même ordre d'idées, Blaise Pascal, au 17<sup>e</sup> siècle, estimait déjà que « *la chose la plus importante à toute vie est le choix du métier : un hasard en dispose* » (Chevalier, 1954, p.1122). Ces opinions montrent la nécessité pour tout jeune de bien choisir sa profession d'avenir et par conséquent de bien choisir sa filière d'étude universitaire après le BAC.

Mais au Bénin, en général, et à l'UAC, en particulier, s'orienter dans une filière notamment dans les facultés classiques constitue un véritable problème.

Les facultés d'enseignement général contiennent plus de 80% de l'effectif des étudiants de l'UAC (Houessou, 2010). C'est-dire que la majorité des primo-étudiants s'inscrivent dans les facultés classiques. Cependant la plupart s'y retrouvent, parce que n'ayant pas d'autre choix, c'est-à-dire contre leur volonté et leurs aspirations.

En effet, avant le Baccalauréat, la plupart des bacheliers nourrissent des aspirations pour des filières professionnelles. A l'UAC, ces formations sont dispensées dans les établissements à vocation professionnelle que sont les écoles universitaires ou facultés spécialisées (ENAM, EPAC, ENEAM, FSA, FSS...). Or l'accès à ces établissements est sujet à des critères sélectifs. La majorité des nouveaux bacheliers qui ne remplissant pas ces critères et dont les parents n'ont pas les moyens de les inscrire dans les universités privées s'inscrivent dans les facultés classiques d'études délaissant ainsi leur premier choix pour un autre choix de filière sur lequel ils ne sont pas suffisamment informés. Ces choix se font souvent par suivisme des amis, des aînés, sur conseil des parents, par dépit etc.

Les conséquences qui en découlent sont remarquables à l'université d'Abomey-Calavi : démotivation, échecs répétés des primo-étudiants, changement de faculté après deux ans d'échecs, abandon, exclusion de certaines facultés, réinscription dans une filière plus indiquée après avoir pris conscience de l'incompatibilité entre ses capacités et la filière de départ.

Vraisemblablement, l'absence de conseiller en orientation favorise cet état de choses. C'est à juste titre que Houédénou (2010) affirme que le coût d'une orientation ratée est énorme : frustration, amertume, échec, chômage. Au regard de ces faits, une question s'impose à nous, Comment aider les jeunes à choisir conséquemment une filière après le BAC? Autrement dit comment aider les jeunes et principalement ceux qui s'inscrivent à l'UAC à faire des choix en fonction de leurs aspirations, de leurs capacités, de la configuration du marché de l'emploi, des moyens financiers des parents ? En effet, la dynamique universitaire à l'UAC surtout en ce qui concerne les facultés classiques, nécessitent qu'on informe suffisamment les jeunes bacheliers avant qu'ils ne s'y engagent. Au-delà de l'information, il est question de les guider dans le choix d'une filière qui déterminera leur avenir professionnel.

Malheureusement au Bénin, les faits révèlent que l'orientation n'est pas une priorité pour les autorités en charge de l'éducation. Pourtant, l'article n°55 de la loi portant Orientation de l'éducation nationale, 2003 l'aborde en ces termes : « *le droit aux conseils en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie intégrante du droit à l'éducation. [...]* ».

*L'élève ou l'étudiant élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle [...] notamment des enseignants et des conseillers d'orientation qui lui en facilitent la réalisation, tant au cours de la scolarité qu'au terme de celle-ci ».*

En dépit de l'existence de cette loi, l'orientation reste quasi-inexistante dans les établissements secondaires et à l'université. Il n'y a pas une politique qui définit réellement l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle au Bénin. On peut penser dans ce cas que l'orientation n'est pas considérée comme une préoccupation majeure du système éducatif béninois. Or, l'on ne saurait obtenir des out put (produits finis obtenus en fin de formation) à même de se prendre en charge dans la vie professionnelle, si, déjà à l'université il manque de boussole.

Pendant longtemps, l'Etat n'a pas pris conscience de la nécessité d'orienter les nouveaux bacheliers. C'est à partir de l'année académique 2006-2007 que « *la question de l'orientation a retenu l'attention des autorités éducatives du Bénin qui ont pris l'initiative*

de faire appel aux experts venus de Dakar (Sénégal) pour une expérience consistant à orienter les nouveaux bacheliers » (Houédénou, 2009, p.14). Depuis 2007 donc, le Ministère de l'enseignement supérieur organise la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers après la délibération des résultats du Baccalauréat. Organisées sur toute l'étendue du territoire, elle vise à informer de façon collective les nouveaux bacheliers sur les filières présentes dans les universités publiques du Bénin à savoir l'Université d'Abomey-Calavi et l'Université de Parakou et leurs débouchés.

Or une bonne orientation doit être individuelle prenant en compte, les aspirations, les aptitudes, les moyens de l'individu. A cet effet, *le guide d'orientation des nouveaux bacheliers* est élaboré chaque année pour servir de support d'information. Cependant, ces journées d'orientation visent essentiellement à informer les nouveaux bacheliers en vue de leur permettre d'effectuer trois choix de filières sur la base desquelles ils seront sélectionnés dans les écoles et instituts spécialisés en fonction des moyennes obtenues au Baccalauréat. Il est question pour le Ministère de retenir les meilleurs<sup>2</sup> dans les établissements de formations professionnelles des universités publiques du Bénin. Suite à cette sélection, c'est un nombre considérablement insignifiant des nouveaux bacheliers qui est sélectionné pour les établissements de formations professionnelles. La majorité (plus de 80% des bacheliers) comme nous l'avons mentionné plus haut s'inscrit pour la plupart dans les facultés classiques.

Ainsi, les facultés classiques de l'UAC, à l'instar de celle de Parakou, accueillent une grande partie des nouveaux bacheliers qui n'ont pas été retenus après la sélection suite à l'étude de dossier conduite par le ministère. Ou encore ceux qui, conscients de leur faible moyenne au BAC, n'ont pas postulé pour l'étude de dossier. Trois questions se posent à ce niveau. D'abord, les critères de sélection dans les établissements de formations professionnelles sont-ils totalement objectifs ? Ensuite, après la sélection, les bacheliers qui s'inscrivent dans les facultés classiques sont-ils guidés dans leurs choix ? Enfin, le guide d'orientation des nouveaux bacheliers à lui seul permet-il aux nouveaux bacheliers de faire des choix conséquents ?

Le constat est que les mêmes faits relevés plus haut se reproduisent. Le choix d'une filière notamment dans les facultés classiques demeure toujours une équation difficile pour les nouveaux bacheliers même après 2007, année d'instauration de " la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers". Ce qui nous amène à réfléchir sur

---

<sup>2</sup> Les meilleurs en termes de moyenne obtenue au Baccalauréat... (Nous y revenons plus loin, P17-18)

les insuffisances de cette initiative et la sélection qui s'en suit. Alors comment devrait procéder le Ministère pour une véritable orientation des nouveaux bacheliers ?

Le but de notre travail est de montrer qu'il existe un déficit en matière d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin et de proposer une amélioration progressive de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin. Nous nous intéressons en particulier aux primo étudiants inscrits dans les facultés classiques de l'UAC<sup>3</sup>, aux élèves en classe de terminale et aux nouveaux bacheliers.

## 1- Hypothèses de recherche

- La plupart des nouveaux bacheliers inscrits dans les facultés classiques d'étude font un choix de filière « par défaut ».
- Les bacheliers inscrits dans les facultés classiques d'étude n'ont pas suivi un processus d'orientation adéquat avant de s'y inscrire.
- "La campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers" organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur souffrent de nombreuses insuffisances dans sa conception et dans son organisation.
- Après la campagne de sensibilisation et d'orientation organisée par le Ministère, les nouveaux bacheliers rencontrent toujours des difficultés dans le choix de leur filière dans les facultés classiques.

Les hypothèses ainsi formulées, passons aux objectifs de la recherche :

## 2- Objectifs de la recherche

L'objectif général de la recherche consiste à proposer, à la suite de l'effort du Ministère en matière "d'orientation des nouveaux bacheliers", une stratégie adéquate d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin dans une perspective à court terme. Ensuite envisager un système d'orientation à moyen et à long terme.

De cet objectif général, découlent des objectifs spécifiques qui sont les suivants :

- 1- montrer que la plupart des primo-étudiants inscrits dans les facultés classiques d'étude font un choix de filière par défaut après le Bac ;

---

<sup>3</sup> Les facultés classiques parce que c'est dans ces facultés que se remarque le plus les conséquences des mauvaises orientations des nouveaux bacheliers.

- 2- montrer que les nouveaux bacheliers au Bénin, ne suivent pas un processus d'orientation adéquat avant de s'inscrire dans les facultés classiques ;
- 3- relever les insuffisances de la "campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers" et de l'étude des dossiers organisées par le Ministère de l'enseignement supérieur ;
- 4- proposer une meilleure structuration de l'orientation des nouveaux bacheliers à l'UAC.

### **3- Clarification conceptuelle**

Notre sujet porte sur "l'orientation des nouveaux bacheliers dans les facultés classiques ". Les nouveaux bacheliers ou les bacheliers sont les titulaires du baccalauréat. C'est-à-dire, ceux qui ont obtenu ce diplôme considéré comme le premier diplôme universitaire. Il s'obtient à la suite d'un examen national organisé en fin de chaque année scolaire et à la fin du second cycle du secondaire en classe de Terminale.

Les facultés classiques sont les facultés d'enseignement général à l'université. L'entrée dans ces facultés n'est soumise à aucun critère sélectif. Le principal critère est l'obtention du baccalauréat. Même quant aux frais d'inscription qui étaient de 15.000FCfa, ils ont été supprimés depuis l'année universitaire 2008-2009 (Décret 2008-802 du 31 décembre 2008). Le principe est que l'entrée dans les facultés est gratuite pour tous les étudiants et les frais d'inscription sont prélevés ultérieurement pour les secourus et les boursiers uniquement. A l'Université d'Abomey-Calavi, il en existe quatre. La faculté des lettres, Arts et Sciences humaines (FLASH) ; la Faculté des sciences et techniques (FAST) ; La Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) ; la Faculté de droits et sciences politiques (FADESP). Ces facultés qui contiennent plus de 80% des étudiants. Le problème de l'orientation des bacheliers, bien qu'il soit général et concerne tous les bacheliers qui s'inscrivent aussi bien dans les universités publiques que privées se remarque avec acuité dans les facultés classiques de l'UAC.

En effet, la plupart des bacheliers au Bénin envisagent des formations professionnelles (Médecine, Banque et finance, télécommunication, vétérinaire, agronomie, Ingénierie en divers domaine etc.). Or ces formations sont dispensées dans les établissements à vocation professionnelles que sont les écoles universitaires ou facultés spécialisées (ENAM, EPAC, ENEAM, FSA, FSS...). Selon (MESRS, 2012) les dits établissements recrutent les bacheliers soit sur concours (période avant 2007 au Bénin) ou sur étude des dossiers (depuis 2007) soit par sponsoring. Dans le cas du concours ou de

l'étude de dossier (ce qui est le cas actuellement) ce sont les meilleurs au BAC qui sont retenus à titre boursier. Ensuite il y a les titres payants dont les montants de l'inscription sont fixés à 106.000FCFA. Ils sont encore appelés les demi-Boursiers.

En ce qui concerne le sponsoring, ce sont les bacheliers dont les parents ont les moyens de payer les frais de formation (400.000FCFA) qui par l'entremise d'une entreprise sont retenus et versent la somme en bloc. Dans ce cas ceux dont les parents n'ont pas les moyens de les inscrire dans les écoles privées d'enseignement supérieur (créées par des Promoteurs privés) s'inscrivent dans les facultés classiques de l'UAC malgré eux. Cependant ils ne tiennent pas toujours compte des critères objectifs (capacités physiologiques, intellectuelles et psychologiques, débouchés sur le marché de l'emploi) pour s'y inscrire. Conséquence, la plupart connait un parcours difficile à l'UAC ou encore ceux qui s'en sortent sont voués à l'enseignement, (métier pour lequel ils ne nourrissent pas souvent une vocation) ou en encore au chômage.

Dans ce travail nous utiliserons également le thème "primo étudiants" pour désigner les étudiants de la première année d'étude universitaire. Car ce sont eux les nouveaux bacheliers. Ainsi nouveaux bacheliers et primo-étudiants sont utilisés pour désigner la même cible.

Quant au vocable orientation, il sous-entend scolaire, universitaire et professionnelle. Car après le BAC, le bachelier avec l'aide d'un conseiller en orientation doit déterminer d'abord, une profession ou un métier de son choix. C'est en fonction de cette profession ou du métier que le choix de la filière universitaire se fera. L'orientation universitaire est donc inséparable de l'orientation professionnelle pour le bachelier qui après le Bac veut s'inscrire à l'université. Mais bien avant le BAC, les apprenants doivent suivre une orientation scolaire.

### **Qu'est-ce que l'orientation ?**

Orienter, « *c'est disposer d'une certaine manière par rapport aux points cardinaux* » (Le nouveau Petit Robert, sub verbo orientation, 2003, p. 1800, 2<sup>ème</sup> colonne). Au sens littéral, l'orientation désigne ou matérialise la direction de l'Orient (lever du soleil à l'équinoxe) et des points cardinaux (nord de la boussole). Ainsi, quand on parle d'orientation, il s'agit de choisir une direction, de donner une boussole à sa vie.

C'est à juste titre que (Guichard & Huteau, 2005, p.7) définissent l'orientation scolaire et professionnelle comme « *l'action de donner une direction déterminée à sa vie* ». Pour Ferré (2005), cité par Adomou (2007, p.18) « *par orientation, il faut entendre, non*

*seulement le choix d'une filière d'étude ou de formation, mais aussi choisir une profession, un environnement de travail, un mode de vie etc. Il s'agit de répondre à la question "en quoi est-ce que ce que j'apprends s'inscrit dans ce que je veux faire de moi et en quoi ce que je veux faire de moi s'inscrit dans le contexte socio-économique qui est le mien" ».*

Cette définition nous paraît pertinente dans le cadre de notre problématique de recherche. Car elle présente une vision continue de l'orientation. La filière d'étude choisie doit être en lien avec la profession envisagée, l'environnement de travail, le contexte socio-économique. Le choix ne doit pas se faire au hasard il doit tenir compte de ces paramètres objectifs. Pour notre part, orienter un individu c'est l'aider à donner une direction à sa vie, l'aider à choisir la meilleure voie possible pour l'éclosion de ses talents dans la vie professionnelle. L'orientation scolaire et professionnelle est donc un processus au cours duquel le conseiller en orientation avec l'implication d'autres acteurs (parents, professeurs...) guide le consultant dans le choix d'une option (série ou filière d'étude et profession) pour la réussite de son cursus scolaire ou universitaire et une meilleure insertion professionnelle à la fin des études.

Par ailleurs comme le précise (Houédénou 2010, p.7), *« l'orientation est une forme de relation d'aide, qui en effet, vise la promotion du processus de maturation du sujet, de telle manière que les choix intermédiaires conduisent au choix final d'une profession comme meilleure conclusion du processus de l'orientation. Une insertion heureuse dans le monde du travail, un choix de profession ou un choix d'état de vie, est le stade final du processus d'orientation »*. Elle estime que, *« l'orientation prend en compte tous les secteurs de la vie de façon particulière, le secteur de l'emploi dans lequel le sujet devra trouver sa juste place. C'est pourquoi, l'aide à offrir prend en considération les potentialités de l'individu pour l'amener à l'élaboration d'un projet personnel et professionnel jusqu'à sa réalisation progressive »*.

Ces définitions montrent que l'orientation scolaire et professionnelle a pour but ultime d'aider l'individu à faire des choix en adéquation avec ses capacités et les réalités du marché de l'emploi afin de lui permettre de trouver sa juste place dans le monde du travail. Le chômage, le sous-emploi, l'insuffisance de politique suscitant l'auto-emploi ne remettent pas en cause l'intérêt de l'orientation pour l'insertion professionnelle des jeunes.

*« Aujourd'hui la question de l'orientation a dépassé le cadre du système scolaire. Elle ne se limite plus à la question de la transition de l'école à l'emploi, mais s'étend à l'orientation tout au long de la vie »* (Guichard & Huteau, 2006). Mais cet aspect de l'orientation ne rentre pas dans le cadre de notre travail de recherche.

Après la clarification conceptuelle, intéressons-nous à ce qui existe dans la littérature en matière d'orientation.

## **II- Revue de la littérature**

### **1- Généralité sur l'orientation**

#### ***1-1 Histoire de l'orientation***

Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle l'orientation n'était pas pratiquée dans les sociétés. La profession était déterminée par la naissance de l'enfant dans sa classe sociale. Les enfants exercent le travail de leurs parents. Par la suite avec l'accroissement de l'industrialisation, où le besoin en main d'œuvre qualifiée était devenu une préoccupation pour les entreprises, « *l'orientation devient alors un problème social et un centre d'intérêt pour les représentants des sciences humaines naissantes, psychologues et sociologues et pour les économistes* » (Guichard & Huteau, 2005, p.7). L'évolution de l'orientation va se poursuivre au XX<sup>ème</sup> siècle avec la formalisation progressive des procédures d'orientation. Des institutions d'orientation commencent à voir le jour et avaient pour but de satisfaire les individus tout en optimisant l'utilisation sociale des ressources humaines.

Selon Guichard & Huteau (2005) c'est au lendemain de la première guerre mondiale que les « offices » d'orientation professionnelle voient le jour pour faciliter l'entrée des jeunes en apprentissage à l'issue de leur scolarité primaire. Ensuite, le développement massif de la scolarisation, à partir de 1960 place l'orientation au cœur du système éducatif et les enseignants en deviennent les principaux acteurs. C'est ainsi que, partant d'orientation professionnelle, l'orientation est devenue scolaire et professionnelle. Par la suite, à partir des années 1970, la crise de l'emploi a conduit à créer des services destinés à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis de l'université et des adultes ayant perdu leur emploi suite à des restructurations. Aujourd'hui, on parle d'orientation tout au long de la vie à cause de l'instabilité qui caractérise le marché de l'emploi et qui peut amener les individus à prendre une décision par rapport à leur orientation à un moment ou à un autre de leur vie.

#### ***1-2 Evolution des perceptions de l'orientation***

La conception de l'orientation professionnelle a évolué en fonction de l'évolution de l'organisation du travail dans le monde. Ainsi, il existe quatre perceptions dans le cadre de

l'orientation professionnelle. La première est l'orientation vers les métiers. Ce type d'orientation est adapté au «système professionnel du travail ». Le pionnier de ce concept est Franck Parson, « le père de l'orientation aux Etats-Unis » (Guichard & Huteau, 2006, p.5).

Le deuxième est l'orientation vers les emplois. Elle est apparue grâce à l'organisation fordiste du travail et a pour pionnier Henri Ford, lui-même s'étant inspiré des inventions de Frederick Taylor.

Le développement de l'informatique a consacré une troisième perception de l'orientation qui est l'orientation vers les fonctions professionnelles. Appelée encore modèle de la compétence, elle correspond au « système technique de travail ». Le pionnier de cette perception est Alain Touraine (Guichard et Huteau, 2006, p.11).

Enfin les transformations économiques et les changements qui s'opèrent sur le marché de l'emploi ont engendré une quatrième perception, celle de l'orientation comme aide aux transitions qui surviennent dans la vie professionnelle du sujet. Elle est destinée aux travailleurs périphériques appelés encore les « Incertains ». Il s'agit des personnes qui sont amenés à vivre des situations de chômage, d'emploi précaire, de stage plutôt qu'une véritable carrière professionnelle tout au long de leur vie.

## **2- Approches en matière d'orientation**

(Adomou, 2007) distingue trois approches en matière d'orientation: l'orientation directive, l'orientation informative, l'orientation éducative.

### ***2-1 L'orientation directive***

*« L'orientation directive est fondée sur la mise en œuvre des expertises psychométriques qui permettent de faire des diagnostics-pronostics de réussite probable des individus dans telle ou telle voie scolaire ou professionnelle. La théorie des aptitudes définit le choix professionnel comme résultat d'une adéquation entre les caractéristiques personnelles de l'individu et celle que requiert un métier ou une profession » (Adomou, 2007, p.24).*

Cette approche est basée sur la perception classique de l'orientation, le modèle trait-facteurs qui consiste en l'appariement entre les caractéristiques de l'individu et celles de la profession. L'orientation directive est la plus ancienne approche expérimentée depuis que l'orientation était au service de l'industrie. C'est l'approche pratiquée la plupart du temps par les conseillers en orientation lorsqu'ils reçoivent un consultant en entretien. Elle est de

plus en plus critiquée en raison du pouvoir important qu'elle accorde au conseiller en orientation qui apparaît ici comme un expert face au consultant qui reste passif dans le processus. Mais malgré les griefs qui lui sont portés, l'orientation directive est encore utilisée par bon nombre de conseillers à ce jour et n'a cessé de faire ses preuves. Au côté de l'orientation directive, se développe l'orientation informative. Elle également est très pratiquée.

## **2-2 L'orientation informative**

L'orientation informative considère l'information comme principal moyen de faire connaître aux jeunes les formations, les filières d'étude et leurs débouchés dans l'optique que grâce au bagage dont ils disposent sur les formations et les métiers, les apprenants pourraient effectuer un choix judicieux en toute liberté. « *Le rôle du conseiller en orientation serait dans ce cas, d'encourager, de provoquer et d'animer des séances collectives et individuelles d'information scolaire et professionnelle* » (Adomou, 2007, p.24).

L'information est mise à la disposition du public ou de l'individu par le biais des causeries-discussion de groupe, des journées dites d'information et d'orientation, des projections de films sur les professions suivies de discussion et d'échanges, des salons de formations et de l'orientation, des plaquettes et annuaires, de l'internet etc. Dans certains pays l'orientation informative se fait dans les centres d'information et d'orientation (CIO) qui sont des structures ouvertes, aux apprenants, étudiants parents d'élèves et dont le fonctionnement est permanent.

En France, elle est assurée par l'Office Nationale d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP). Au Bénin, cette approche de l'orientation était mise en œuvre par un service dénommé "laboratoire de psychologie." à l'INFRE. C'était avant la mise en place de l'école nouvelle. Aujourd'hui ce genre d'approche est plutôt mise en œuvre par certaines Organisations Non Gouvernementale (ONG) ou encore des agences de communication qui ont senti le besoin de s'intéresser à l'orientation des apprenants. L'avantage de cette approche est qu'elle réduit le coût des investissements en matière d'orientation et permet d'atteindre un grand effectif de bénéficiaires. Mais le grand inconvénient se pose en question d'efficacité de l'approche car l'orientation ne se réduit pas à l'information. Elle reste tout un processus dont l'information n'est qu'une petite étape. Justement l'orientation éducative accorde une place prépondérante à la construction de ce processus.

### **2-3 L'orientation Educative**

« La conception de l'orientation éducative considère le processus du choix professionnel comme un apprentissage au même titre que celui des disciplines scolaires. Elle vise à aider l'adolescent à construire progressivement les compétences nécessaires pour s'orienter, dans la mesure où il apprend à se connaître, à identifier les besoins fondamentaux, à clarifier ses valeurs et à se fixer des buts qui mobilisent tout son être. [...]. Elle place le sujet devant la nécessité de se réapproprier son choix professionnel, d'en faire son affaire, de s'impliquer dans cette entreprise de recherche, enfin de se reconnaître le statut de sujet qui désire utiliser sa liberté et son pouvoir personnel pour se déterminer un choix professionnel ». (Adomou, 2007, p.25). Ce type d'orientation est centré sur l'apprenant qui est au cœur d'un processus constructif, d'où la finalité est de lui donner les outils nécessaires pour l'amener à développer des compétences lui permettant d'être l'acteur conscient de son choix. Contrairement à l'orientation directive, cette approche fait intervenir le conseiller non plus comme un expert mais en tant qu'appui dans le processus d'orientation. C'est une approche très pertinente mais elle pose le problème de coût dans les pays en voie de développement comme le Bénin.

Les différentes approches ainsi citées, quelles sont les notions clés qui interviennent lorsqu'on parle d'orientation ?

### **3- Définition et Mission du Conseiller en orientation**

« Au sens large, ce terme désigne une famille de professions dont l'objectif est d'aider les personnes à prendre des décisions relatives aux formations qu'elles souhaitent suivre, aux professions qu'elles pourraient exercer et, plus généralement, aux transitions marquant le cours de leur existence » (Guichard & Huteau, 2007, p.103). Ainsi le conseiller en orientation peut être désigné comme ce spécialiste qui guide l'individu dans la prise de décision en ce qui concerne son avenir professionnel et même les changements qui pourraient subvenir dans le cours de sa vie.

Dans ce sens Guichard & Huteau (2007) précise que l'activité des conseillers d'orientation vise à aider les personnes dans leur réflexion et décisions relatives à leur construction de soi tout au long de leur vie. Mais de façon plus étroite, l'objectif de leur activité se limite à l'insertion professionnelle. Il consiste à faciliter l'engagement de l'individu dans une filière d'étude, dans une profession ou dans un emploi qui lui soit adapté et qui corresponde à des besoins en main-d'œuvre sur le marché du travail.

## **4-Forme d'aide à l'orientation**

### ***4-1 L'entretien de conseil***

L'entretien de conseil est la forme d'aide à l'orientation la plus répandue. Il consiste à un échange entre le conseiller en orientation et le consultant qui se fait sur la base de l'écoute, avec l'utilisation des fiches d'orientation qui permettent d'avoir les informations sur l'individu et le recours à d'autres techniques comme les tests qui permettent d'évaluer ses intérêts professionnels et ses compétences.

Selon (Guichard & Huteau) l'entretien de conseil en orientation constitue l'une des techniques majeures du conseil en orientation. Il vise à aider une personne à trouver la voie professionnelle ou de formation et, plus généralement, la forme de vie qui lui convient le mieux et à s'engager dans la direction qu'elle aura ainsi déterminée.

### ***4-2 Les Etapes de l'entretien***

L'entretien de conseil est essentiellement caractérisé par trois étapes. La première est définie comme l'alliance de travail. C'est l'étape au cours de laquelle une relation de confiance s'établit entre le conseiller en orientation et le consultant. Ce dernier énonce clairement les raisons qui l'ont conduit à demander ou accepter un entretien. A ce niveau selon Guichard & Huteau (2005), le rôle du conseiller en orientation consiste alors à faciliter cette explication. « *Le conseiller doit avoir une attitude ouverte, faire preuve d'empathie et se garder de toute interprétation* ».

La deuxième étape consiste en l'analyse de la situation évoquée par le consultant, en la clarification du problème posé par lui. Au cours de cette étape, le conseiller en orientation va davantage appréhender la personnalité de l'individu, ses intérêts et ses attentes.

La troisième étape consiste en l'établissement des objectifs. Le conseiller en orientation facilite l'élaboration d'objectifs réalistes par le consultant qui désormais trace la voie à suivre et précise les moyens dont il dispose pour réussir ses objectifs.

L'entretien s'achève souvent par un bilan d'orientation qui est selon Guichard & Huteau (2005) un ensemble de procédures mise en œuvre de manière intégrée afin d'apporter une aide à la personne ayant un problème d'orientation.

### **III- Définitions de quelques notions clés relatives aux théories d'orientation**

Si au début la conception classique de l'orientation se centralisait sur les aptitudes du sujet. Il a été développé avec l'évolution des théories en matière d'orientation des modèles qui prennent en compte les facteurs motivationnels de l'individu. C'est ainsi que sont apparues les notions d'intérêts professionnelles, de valeurs professionnelles, motivations et de besoins etc.

#### **1- Les valeurs professionnelles**

Ce sont les valeurs générales appliquées à la profession. Chaque personne a besoin de donner un sens à son existence et elle atteint cet objectif par la réalisation de certaines valeurs. Les valeurs sont motivantes par définition et elles se manifestent dans la réalisation d'un bien. La valeur est donc un objectif élevé que le sujet se fixe et qui devient pour lui un idéal. (Polacek, 2012)

Plusieurs auteurs ont présenté des listes de valeurs, Schwartz, super, jacques Perron. A titre d'exemple nous nous intéressons ici à la liste des valeurs de Schwartz (1992). Cet auteur a présenté une liste de 56 valeurs qui se regroupent en dix classes et s'organisent selon un modèle circulaire qui serait universel selon l'auteur. Ainsi les valeurs relatives au dépassement de soi (Universalisme, bienveillance) s'opposent aux valeurs relatives à l'affirmation de soi (pouvoir, accomplissement de soi) ; Les valeurs relatives au changement (autonomie, stimulation, hédonisme) s'opposent aux valeurs relatives à la continuité (conformisme, sécurité, tradition). On estime que les individus recherchent des situations professionnelles correspondant à ses valeurs. De la même manière, les individus recherchent des situations professionnelles correspondant à leurs intérêts.

#### **2- Les intérêts professionnels**

Les intérêts professionnels sont des attrait ou des rejets pour des activités en rapport avec les choix d'orientation. Il s'agit de préférences pour des classes d'activité diverses. Plusieurs travaux ont été réalisés sur les intérêts professionnels dont celle de John Holland<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> John Holland (1959-1997), considéré comme le père de l'orientation professionnelle aux Etats-Unis, il a exposé les grandes lignes de sa théorie en 1959. Il en a présenté une version plus élaborée en 1966, puis ce qui peut être considéré comme la version définitive en 1973. Selon cette théorie, les conduites d'orientation

(Guichard & Huteau, 2006, p.74). On peut distinguer les intérêts scientifiques, littéraires, sociaux, artistiques (Guichard & Huteau, 2006, p.78).

### **3- La motivation**

La motivation a été perçue longtemps comme l'ensemble de forces qui impulsent notre activité : besoins, instinct, envie, passion, désir, intérêt, curiosité, volonté, projet, but, etc.... Ce sont des conceptions qui partaient de l'instinct déterminé génétiquement à la volonté où l'homme garde son libre arbitre. Le courant Béhavioriste a tenté le premier de synthétiser et de définir la motivation comme : l'ensemble des mécanismes biologiques et psychologiques qui permettent le déclenchement de l'action dans son orientation, intensité et persistance. (Lieury & Fenouillet1997)

#### ***3-1 La motivation intrinsèque***

La motivation dite intrinsèque « *dépend de l'individu lui-même. L'individu se fixe ses propres objectifs, construit des attentes, et le renforcement est obtenu par l'atteinte des objectifs qu'il s'est lui-même fixé.* »

Dans le cas de notre sujet de recherche, on peut affirmer que la plupart des primo-étudiants des facultés classiques d'étude ne sont pas guidés par une motivation intrinsèque. Le choix fait n'est pas souvent le choix voulu, le choix pour lequel on nourrit des aspirations.

#### ***3-2 La motivation extrinsèque***

La motivation dite extrinsèque est « *provoquée par une force extérieure à l'apprenant, c'est-à-dire lorsqu'elle est obtenue par la promesse de récompenses, ou par la crainte de sanctions venant de l'extérieur.* »

### **4- Les besoins**

« *La notion de besoin exprime l'état de tension que l'on rencontre dans tout phénomène motivationnel. Elle a perdu aujourd'hui la connotation biologique qu'elle avait à l'origine, si bien que l'on définit les valeurs comme étant des besoins d'ordre supérieur* (Guichard & Huteau, 2006, p.41). Le psychologue Américain Abraham Maslow

---

sont fonction de l'appariement, ou de la congruence, entre la personnalité des individus et l'environnement psychologique (Guichard & Huteau, 2006).

classe les besoins de manière hiérarchique en les représentant sous la forme d'une pyramide. L'idée force et positive de cette vision est qu'il convient d'abord par analogie avec la façon dont on réalise une construction, de travailler les fondations, puis d'édifier successivement - l'un après l'autre- les différents étages supérieurs. Ainsi en priorité, il s'agit de satisfaire d'abord les «besoins fondamentaux», puis un à un, les besoins de « niveau inférieur », avant de pouvoir satisfaire de manière progressive les besoins situés aux niveaux supérieurs de la « pyramide ». Cette conception se vérifie dans la société où les individus choisissent de faire des métiers qu'ils n'aiment pas ou pour lequel ils n'éprouvent aucune vocation tout juste pour satisfaire les besoins fondamentaux. Le cas le plus fréquent pour les étudiants des facultés classiques d'étude est l'enseignement.

Les valeurs professionnelles, les intérêts professionnels, les motivations et les besoins sont des déterminants de l'orientation professionnelle. Mais au Bénin malheureusement après le Bac, les bacheliers choisissent les filières de formation sans toujours tenir compte objectivement de ces facteurs.

Dans le chapitre 3 de ce travail nous reviendrons sur les facteurs qui déterminent le choix des bacheliers au Bénin et les contraintes qui favorisent les choix hasardeux. Mais avant intéressons-nous aux styles de prise de décision abordés par quelques auteurs.

## **5- Les styles de prise de Décision**

Lorsque les bacheliers s'inscrivent dans une filière à l'université, c'est parce qu'ils ont finalement fait ce choix. Arroba (1977) s'est intéressé à la manière dont les individus en général prennent leurs décisions. A partir d'interview elle a énuméré six stratégies de prise de décision qu'elle présente comme des styles :

- le style « logique » où le sujet appréhende froidement et objectivement la situation et est soucieux d'arriver à une décision qui lui permettra de bien atteindre ses objectifs et de faire valoir ses mérites ;
- le style « aveugle » où la décision est prise rapidement sans effet d'objectivité ;
- le style « hésitant » où la décision est constamment différée
- le style « émotionnel » où la décision s'appuie principalement sur les préférences subjectives et les sentiments ;
- le style « accommodant » où le sujet prend des décisions conformes à ce que son entourage attend de lui ;
- le style « intuitif », enfin, où la décision s'impose au sujet avec un sentiment d'évidence sans qu'il soit capable de la justifier.

Dans le même ordre d'idée, Harren a construit un questionnaire duquel émanent trois styles de décision (Buck et Daniel, 1983). Il s'agit des :

- sujets « intuitifs » qui prennent leurs décisions rapidement, les justifient peu, donne place importante à leurs émotions et sentiments ;
- sujets «rationnels » qui recueillent un maximum d'informations et analysent soigneusement les conséquences à long terme de leurs choix ;
- sujets « dépendants » qui sont très influencés par les avis d'autrui et très dépendants des normes sociales.

En fonction de la personnalité des sujets, ils peuvent se retrouver dans l'un ou l'autre des styles de décision énuméré par Arroba (1977) et Haren (1983) ou dans plusieurs styles à la fois. Il revient aux conseillers en orientation de guider le sujet dans une démarche objective de prise de décision. Son rôle est de l'aider à réduire considérablement les déterminants subjectifs qui motivent son choix.

Mais dans le cadre du Bénin où l'orientation est quasi- absente des pratiques éducatives, les bacheliers prennent plus souvent des décisions objectives. L'un des facteurs qui en est à la base est la représentation sociale qu'ils ont des métiers.

## **6- Les représentations sociales**

Plusieurs facteurs influencent le choix des sujets. Parmi elles, il en existe un qu'il est important de citer dans le cadre de notre sujet de recherche. Il s'agit des représentations sociales.

Pour Adomou (2007), les représentations sociales apparaissent comme un savoir pratique reliant l'individu à un objet. Il s'agit de la construction symbolique, personnelle et sociale qui confère une interprétation et une signification à l'objet. Autrement dit, la représentation sociale d'un métier, c'est l'image que le sujet se fait de tel ou tel autre métier. Cette image est souvent biaisée chez la plupart des jeunes. Nous dirons même que les représentations sont des idées préconçues que le jeune se fait des métiers en fonction de l'environnement sociale dans lequel il vit, de la représentation de ses parents, et de sa personnalité. Adomou (2007) précise qu'en l'absence de données sur les métiers, les jeunes élaborent eux même des représentations et se fondent sur elles pour choisir leurs professions. Il convient donc, dans une démarche d'orientation de les amener à travailler leurs représentations. En l'absence de structures d'orientation, cela est bien difficile.

### **III- Les théories en matière d'orientation professionnelle**

Il existe une abondante théorie en matière d'orientation professionnelle. Les unes sont aussi intéressantes que les autres :

- la théorie de l'adaptation au travail (Dawis, 2005) ;
- la théorie des types de personnalité et d'environnement professionnel (Spokane & Gruza-Guet, 2005) ;
- la théorie de la construction de la carrière professionnelle (Savickas, 2005) ;
- la théorie de la circonscription et du compromis de Gottfredson, (Gottfredson, 2005) ;
- la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle et du counseling : (Lent, 2005);
- la théorie de la reproduction des inégalités, (Bourdieu & Passeron, 1970)

Mais dans le cadre de notre sujet de recherche nous développons les théories suivantes parce qu'elles nous semblent pertinentes comme outils d'orientation des nouveaux bacheliers. Il s'agit de :

#### **1- La théorie des types de personnalité et des types d'environnement de John Holland**

La théorie de John Holland, chercheur américain, a été présentée pour la première fois en 1959. Il en a présenté la version élaboré en 1966. Avant de proposer la "version définitive" en 1973. Selon cette théorie, les choix professionnels sont une manifestation de la personnalité du sujet. A cet effet, Holland a dégagé six types de personnalité : Le type réaliste, de type investigateur ou intellectuel, le type artistique, le type entreprenant, le type conventionnel.

##### ***1-1 Type réaliste***

Le sujet de type réaliste aime les métiers tels que mécanicien automobile, fermier ou électricien. Il a des capacités mécaniques et il est décrit comme conformiste, franc, honnête, matérialiste, naturel, persévérant, pratique, modeste, et stable. (Walsh & Holland, 1992, p. 36-38)

##### ***1-2 Type investigateur ou intellectuel***

Il aime les métiers comme biologiste, chimiste, anthropologue, géologue, technicien médical. Il a des capacités mathématiques et scientifiques et il est décrit comme analytique,

prudent, critique, curieux, indépendant, introverti méthodique, précis et rationnel, (Walsh & Holland, 1992, p. 36-38)

### ***1-3 Type artistique***

Il aime les métiers comme compositeur, musicien, écrivain, décorateurs d'intérieur ou acteur. Il a des capacités artistiques, musicales et d'écriture. Il est décrit comme compliqué, émotif, expressif, imaginatif, ayant l'esprit peu pratique, intuitif, non conformiste et original, (Walsh & Holland, 1992, p. 36-38)

### ***1-4 Type social***

Il aime les métiers comme enseignant, religieux, conseiller, psychologue clinicien ou thérapeute par la parole. Il a des capacités sociales et il est décrit comme convaincant, coopératif, amical, aidant, idéaliste gentil, responsable, social et compréhensif, (Walsh & Holland, 1992, p. 36-38).

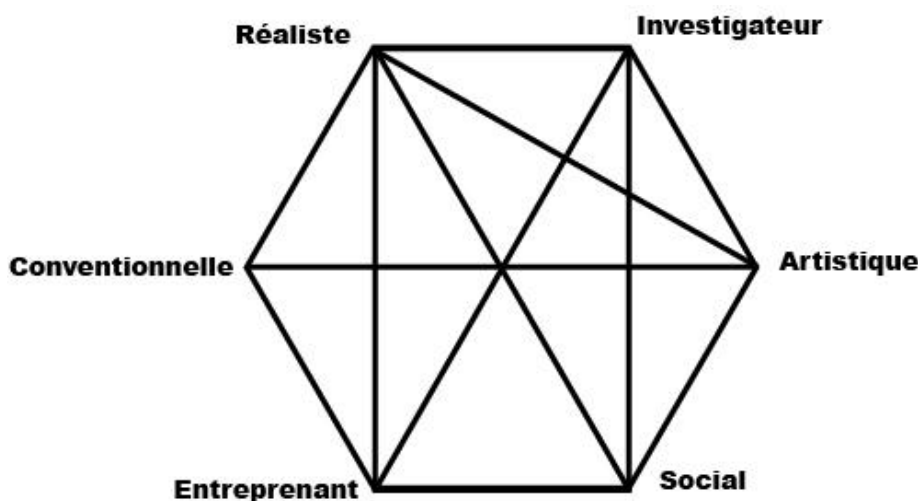
### ***1-5 Type entrepreneurial***

Il aime les métiers comme coutier, manager, gestionnaire, producteur de télévision, acheteur. Il a des capacités de leadership et s'exprime aisément. On le décrit comme aventureux, ambitieux, dominateur, énergétique, impulsif, optimiste, recherchant le plaisir, ayant confiance en lui, populaire, (Walsh & Holland, 1992, p. 36-38)

### ***1-6 Type conventionnel***

Il aime les métiers comme employés aux écritures, sténographe, analyste financier, banquier, contrôleur de gestion. Il a des capacités pour le travail de bureau et l'arithmétique. On le décrit comme conformiste, consciencieux, prudent, conservateur, ordonné, persévérant, ayant le sens pratique, calme, (Walsh & Holland, 1992, p. 36-38)

Ces types de personnalité sont schématisés sous la forme d'un modèle hexagonale.



**Figure N1:Modèle hexagonale de Holland**

Source (Guichard & Huteau, 2006)

Les dimensions permettant la définition des types ne sont pas indépendantes. Les types les plus proches figurent sur les sommets adjacents de l'hexagone. Les plus éloignés sur les sommets opposés. Réaliste est plus proche de investigateur et conventionnel, plus éloigné de artiste et de entreprenant, plus éloigné encore de social. (Guichard & Huteau, 2006 p.60)

Selon cette conception, on devrait amener les élèves du primaire et du secondaire à vivre des expériences scolaires et parascolaires qui touchent à chacun des six secteurs d'activités identifiés afin de leur permettre d'acquérir des patrons de personnalité cohérents et différenciés, et d'arriver à une perception plus affirmative de leur identité. Cela rentre dans le cadre de l'orientation dès la base or au Bénin l'orientation n'existe même pas au secondaire.

## **2- La théorie sociale cognitive d'Albert Bandura et le sentiment de compétence**

Pour Albert Bandura, « *le fonctionnement et le développement psychologique doivent être compris en considérant trois facteurs en interaction : le comportement, l'environnement essentiellement social et la personne. Cette théorie suppose qu'à partir des intérêts produits des expériences antérieures, le sujet exprime un choix. Il s'engage alors dans une activité permettant un début de réalisation (choix d'une option, stage). Les résultats de cette action conduisent à une réévaluation du sentiment de compétences et des*

*attentes : Le choix initial peut se retrouver renforcé ou être abandonné. Ce processus dépend du contexte social et notamment des possibilités effectivement offertes en matière de formations ou de profession »* cité par (Guichard & Huteau, 2006, p. 88 et 92).

Cette théorie suppose qu'un individu qui fait un choix doit expérimenter ce choix dans un contexte professionnel. Compte tenu du sentiment de compétence qu'il éprouve l'individu peut maintenir ce choix ou l'abandonner. Cette théorie malgré sa pertinence est difficilement applicable dans le contexte béninois où l'enseignement est fortement théorique. La possibilité n'est pas donnée aux apprenants de souvent faire des expériences pratiques dans des sociétés et dans des entreprises afin de savoir s'il faut maintenir ou abandonner le choix effectué.

### **3- La théorie de reproduction des inégalités sociales**

La théorie de la reproduction des inégalités est celle selon laquelle l'école serait reproductrice des inégalités de la société. Ainsi, l'orientation est déterminée par l'origine sociale des parents. Les enfants de parents riches sont plus souvent orientés vers les filières professionnelles alors que les enfants de parents pauvres se voient obligés de s'orienter vers les filières de masse. « *La théorie de la reproduction des inégalités sociales dont les pionniers sont Bourdieu et Passeron décrit une hiérarchisation « transgénérationnelle » des métiers et des statuts dans la société. Ainsi les plus riches encouragent le choix de filière particulière, valorisée par la classe dominante et le plus souvent par la société elle-même. Et les autres recherchent également ce type de filière, mais choisissent finalement une orientation « par défaut »* (Houédénou, 2010, p.24).

Cette affirmation de Houédénou rejoint le constat de départ selon lequel les primo-étudiants des facultés classiques de l'UAC avant l'obtention du Baccalauréat nourrissent des aspirations pour des filières dispensées dans les établissements de formations professionnelles. Mais une fois le Bac obtenu, en raison du manque de moyens financiers des parents, ils choisissent « par défaut » une autre filière dans les facultés classiques.

(Houessou, 2007, p.90) abordant également la question des inégalités sociales explique qu'« à l'UAC, 20% des étudiants évoluent dans les facultés/écoles d'enseignement Professionnel qui, au regard de l'encadrement pédagogique auquel ils ont droit (13 étudiants pour un enseignant), apparaissent comme des privilégiés. Les 80% qui s'inscrivent dans les facultés classiques reçoivent un encadrement pédagogique peu fiable si l'on en croit le ratio enseignant/étudiants qui est d'environ 90 étudiants pour un enseignant (Données statistiques 2003-2004, Annuaire statistique du MESRS 2007-2008 ».

Plus loin, Houessou (2007) fait remarquer également que « *les étudiants issus de milieux pauvres ont moins de chances d'entreprendre des études coûteuses dans des facultés/écoles professionnelles et semblent se contenter des filières universitaires générales qui se massifient chaque année davantage* ». Cette réflexion de Houessou (2007) traduit également que les étudiants des facultés classiques à cause du manque de moyens choisissent les filières d'enseignement général.

Après avoir parcouru les différentes théories développées par les auteurs et la littérature, il est important dans le cadre de ce mémoire que nous présentons l'évolution de l'orientation au Bénin. Nous avons cherché à savoir si l'orientation a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui dans le système éducatif Béninois, une préoccupation négligée.

#### **IV- Evolution de l'orientation au Bénin**

L'évolution de l'orientation est liée à l'histoire de l'école au Bénin. Nous allons ici distinguer quatre grandes étapes :

Les pratiques traditionnelles, la période coloniale, de la période de l'indépendance à la révolution, du renouveau démocratique à nos jours.

##### **1- Dans le système d'éducation traditionnelle**

Dans le système d'éducation traditionnelle, les individus formés étaient immédiatement insérables dans la division sociale du travail. Etant donné que la transmission du métier se faisait de père en fils, de générations en générations suivant les différentes classes sociales, il était question de préparer le jeune à s'intégrer à sa communauté que d'orienter. « *La finalité de l'éducation était de former dans le milieu par le milieu et pour le milieu* » (Houédénou, 2010, p.16).

##### **2- A l'époque coloniale**

A l'époque coloniale, il fallait former des cadres pour suppléer à l'insuffisance numérique des européens. Pendant toute la période coloniale, les élèves qui sortent de l'école étaient pourvus de compétences pour une fonction précise. *Ce système fonctionnaliste n'orientait ni en tenant compte des aptitudes ni en tenant compte des aspirations* (Gaoungba, 2010, p.25). Il est donc clair que l'orientation était inexistence au cours de la période coloniale.

### 3- De la période de l'indépendance à la révolution

Les vrais jalons de l'orientation ont commencé à être posés avant la mise en place de l'école nouvelle (1960-1972) avec l'Institut nationale de formation et de recherche en éducation (INFRE) grâce à son laboratoire de psychologie. (Houédénou, 2010, p.17) rapporte que ce service était composé de psychologues nationaux formés à l'extérieur, d'assistants techniques étrangers et de conseillers d'orientation. Leurs travaux consistaient notamment à informer les élèves sur les possibilités d'études et leurs débouchés professionnels. Ils effectuaient des tournées d'informations, notamment à l'endroit des élèves des classes de troisièmes et de terminales pour les éclairer, sur les séries et les filières des écoles et facultés. Ce laboratoire recevait aussi les élèves des écoles ainsi que les parents pour les problèmes d'inadaptation ou d'échec scolaire ou pour des difficultés familiales en psychologie ou encore et surtout pour des conseils d'orientation. Ainsi décrit, le laboratoire de psychologie de l'INFRE faisait déjà un travail appréciable en matière d'orientation.

Outre l'existence de ce laboratoire les textes définissant la politique de l'éducation accordaient une place importante à l'orientation. (Gaoungba, 2010, p.26) cite l'article 3 de la loi d'orientation de l'école nouvelle qui stipule « *l'Ecole Nouvelle, est démocratique et populaire, obligatoire et gratuite, publique et laïque. Aucune limite n'est pour la scolarité obligatoire, l'élève ne sort de l'école qu'avec un métier* ». Cette disposition sera renforcée par l'ordonnance N°75-30 du 23 juin 1975 qui en son article 16 aborde l'orientation en ces termes : « *Il sera assurée une orientation progressive au moyen des tests adéquats, par un conseil d'orientation. Le passage à un niveau d'enseignement sera décidé sur avis du conseil d'orientation et sur la base des besoins de l'Etat. Il sera tenu compte des résultats du contrôle continu, des tests d'orientation, des vœux exprimés par l'élève et l'étudiant* ». Ces dispositions montrent qu'il existait une vision bien éclairée de l'orientation à l'époque de l'école nouvelle. L'application efficace de cette vision avec toutes les dispositions que cela impliquaient aurait pu permettre au système éducatif Béninois de disposer d'un véritable programme et système d'orientation. Si l'école nouvelle a été suspendue, les autorités chargées de l'éducation auraient pu s'appuyer sur la vision de l'orientation de l'école nouvelle, l'améliorer s'il le faut pour l'adapter au contexte de l'école à l'ère du renouveau démocratique. Ce qui ne sera pas fait car c'est à l'ère du renouveau démocratique que l'orientation sera davantage abandonnée.

#### 4-Du renouveau démocratique à aujourd'hui

La conférence des forces vives de la nation de Février 1990 a conduit le Bénin au Renouveau démocratique. Avec l'adoption de ce nouveau système politique à l'époque, tous les secteurs y compris l'éducation ont amorcé des dynamiques nouvelles en vue de favoriser le développement du pays. Ainsi, les Etats Généraux de l'Education tenus du 2 au 9 octobre 1990, ont arrêté à la page 12 du rapport ce qui suit « *en fonction des aptitudes de l'enfant, ce dernier sera orienté vers les filières où ses talents s'expriment le mieux. Cette orientation fondée sur les tests judicieux devra être réalisée de façon régulière durant tout le cursus* ».

Ensuite, la loi 2003-17 du 11 Novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin s'inscrit dans le même ordre d'idée en disposant en son article 4 que l'école « *doit permettre à tous les niveaux, une éducation et une formation permanente, favoriser les spécialisations grâce à une orientation judicieuse qui tienne compte des capacités intellectuelles et des besoins de la nation* ». L'article 55 de la même loi affirme le droit des élèves aux conseils d'orientation « *Le droit aux conseils en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie intégrante du droit à l'éducation. . .* ». En dépit de ces dispositions, l'orientation est le parent pauvre du système éducatif Béninois à l'ère du renouveau démocratique. « *Au début du renouveau démocratique, l'orientation scolaire s'est heurtée à de nombreux problèmes dont l'un des plus importants est l'augmentation des effectifs scolaires qui vient couler les capacités de l'offre en éducation du pays. La résultante en a été l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures, et drainait comme effet la persistance des redoublements, des exclusions, des abandons et des échecs massifs aux différents examens [...]. Nous avons constaté qu'il y a eu une abondance d'intentions à la place de l'action. Aujourd'hui encore, les structures devant viabiliser ce secteur de l'éducation sont demeurées non productives et inexistantes* » (Houédénou, 2009, p.18).

Comme le souligne Houédénou, on note l'absence de Centres d'information et d'orientation (CIO) aujourd'hui. De même l'orientation n'est pas pratiquée après l'obtention du BEPC dans le cadre de l'affectation des filières d'études à partir de la classe de seconde. Le déficit d'orientation au Bénin a été soulevé à travers plusieurs travaux en Sciences de l'éducation et des propositions ont été faites. Mais la situation demeure telle à nos jours. Si dans ce travail nous nous intéressons à l'orientation des nouveaux bacheliers c'est pour aborder la question au niveau supérieur étant donné que beaucoup de travaux ont

été déjà consacrés à l'orientation dans l'enseignement secondaire au moment où le problème de l'orientation se pose avec acuité après le BAC.

### **5- Nécessité de l'orientation aujourd'hui**

Si l'orientation en général et celui des bacheliers en particulier a été jusqu'eu là négligé dans le système éducatif Béninois, le contexte économique mondiale ne le permet plus. Le marché de l'emploi aujourd'hui est caractérisé par une grande évolution, les métiers évoluent très vite et de nouveaux métiers naissent. Les jeunes devront être suffisamment informés sur les métiers et les professions ainsi que les filières universitaires avant de s'y engager. Au Bénin, le système éducatif a été caractérisé par de grandes réformes pour se conformer aux exigences d'un monde en perpétuel évolution ou aucun pays ne peut plus évoluer en vase clos. L'enseignement supérieur est entré de plein pied dans le système Licence Master Doctorat. Et avec le LMD l'orientation sera davantage nécessaire.

Après avoir parcouru l'histoire de l'orientation au Bénin, en vue d'approfondir notre compréhension sur la manière dont les apprenants s'orientent aujourd'hui, nous avons adopté une démarche méthodologique que nous exposons dans le chapitre II de ce travail.

## CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Dans cette partie de notre travail, nous présentons la démarche utilisée pour la collecte d'informations. A cet effet nous présentons les instruments d'investigations utilisés et les techniques auxquelles nous avons fait recours, le choix de l'échantillon, le processus de collecte et de traitement des informations. Nous donnons également des explications sur les techniques et instruments de recherche et des précisions sur le choix de l'échantillon. Rappelons l'objet de la recherche.

## **I- Objet de la recherche**

L'objet de la recherche c'est l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin. Nous voulons savoir comment les nouveaux bacheliers effectuent leur choix de filière après le Bac au Bénin ? La réponse à cette interrogation nous a conduits à plusieurs enquêtes et collectes d'informations dans certaines structures. Quelles sont les instruments d'investigations auxquels nous avons eu recours ?

## **II- Instruments d'investigations**

### **1- L'entretien**

Le premier instrument est l'entretien. *« Sous leurs différentes formes, les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre de processus spécifiques de communication et d'interaction humaine qui offrent au chercheur des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés »* (Nicolas Lefèvre, 2012). On distingue, l'entretien à visée de recherche l'entretien directif, l'entretien semi-directif, l'entretien libre.

L'entretien à visée de recherche : *« Il s'agit de produire des résultats quantifiables et mesurables. L'entretien se déroule entre un observateur et un observé. L'observateur mène l'entretien à partir d'une grille, d'un questionnaire qui oriente les réponses de l'observé en fonction du type de phénomène que l'on veut mesurer. Cet entretien ne laisse pas de place à l'imprévu, les items qui composent la grille sont prédéfinis. L'objectif est de mesurer une ou plusieurs variables qui sont définies a priori, par l'objet de la recherche »* (Isabelle Tahmazian, 2012)

Dans l'entretien semi-directif, le chercheur dispose d'un certain nombre de thèmes ou de questions guides, relativement ouvertes, sur lesquels il souhaite que l'interviewé réponde. Mais il ne pose pas forcément toutes les questions dans l'ordre dans lequel il les a notés et sous leur formulation exacte. Autant que possible, le chercheur laisse venir

l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient.

L'entretien libre se passe sur le mode de la conversation « naturelle », il n'y a pas de cadre prédéfini. Il est souvent utilisé pour les récits de vie, lorsque l'on veut retracer des trajectoires de vie d'une personne pour comprendre une position, ou une situation.

Selon Nicolas Lefève (2012), l'entretien directif, l'interviewé arrive avec un guide d'entretien tout prêt, chaque question est posée dans un ordre préétabli, et le chercheur se cantonne à lire ses questions et à cocher les cases. L'avantage sur le questionnaire envoyé c'est que l'enquêteur peut préciser ses questions ou les reformuler suivant les individus. L'inconvénient est que par rapport à l'entretien Semi-directif, il laisse très peu de marge de manœuvre à la personne interviewée. Nous avons préféré l'entretien directif que les autres types d'entretien en raison de l'objectif visé.

Dans le cadre de notre recherche sur l'orientation des nouveaux bacheliers, il s'agit pour nous d'obtenir des réponses à un questionnaire élaboré pour comprendre comment les structures étatiques qui mènent des actions pour orienter les bacheliers procèdent. Pour y parvenir nous avons adressé des grilles d'entretien à certains responsables de ces structures. Les questions étaient certes préétablis mais au cours de l'entretien, nous avons parfois posé d'autres questions pour amener l'interviewé à approfondir sa réponse. Au Bénin actuellement, les structures d'Etat qui sont censées intervenir en matière d'orientation, sont le Service des études (SEOU) et de l'orientation universitaire et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par le biais de la Direction générale de l'enseignement supérieur. C'est au niveau du SEOU et de DGEES, que nous avons utilisé des grilles d'entretiens pour recueillir des informations.

### ***1-1 L'entretien au SEOU***

Le SEOU c'est le Service des études et de l'orientation universitaire. Nous nous sommes rapprochés du chef service de cette structure pour savoir quels sont les services offerts par le SEOU en matière d'orientation des primo-étudiants à l'UAC. Pour recueillir les informations nous avons élaboré une grille d'entretien dans laquelle nous abordons trois thèmes à travers nos questions. Le 1er thème a concerné la pratique de l'orientation au SEOU (8 questions). Le second, le profil des responsables du SEOU (2 questions). Le troisième, l'opinion des responsables du SEOU sur l'orientation au Bénin et à l'UAC en général (8 questions).

### ***1-2 L'entretien à la Direction générale de l'enseignement supérieur***

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieure est l'institution qui met en œuvre la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers et l'étude de dossier sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Pour comprendre comment se déroule ces deux processus, nous nous sommes rapprochés de quelques acteurs. Ils sont au nombre de cinq. Un membre de la commission de tri pour la sélection des bacheliers dans les écoles, le secrétaire administratif de la DEGES, le directeur de l'organisation et du suivi de l'enseignement supérieur, le directeur des études et de l'équivalence de diplôme. Enfin nous avons adressé une grille d'entretien au directeur de cabinet du ministère de l'enseignement supérieur.

Les questions varient en fonction des rôles joués par chacun des acteurs interviewés. Cependant elles sont toutes focalisées sur l'objectif de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers. Quelques-unes des questions permettent de recueillir l'avis des acteurs sur les problèmes de l'orientation au Bénin et les approches de solutions. Après la transcription des entretiens et l'analyse de contenu, nous avons fait un recoupement de toutes les informations recueillies. Ce qui nous permettra de présenter le déroulement de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers et l'étude de dossiers dans la partie pratique de notre travail.

### ***2-1 Le Questionnaire***

L'enquête par questionnaire est le deuxième instrument d'investigation. D'après Pourtois et Desmet (1997, p157), « *l'enquête par questionnaire est un instrument de prise d'informations, basé sur l'observation et l'analyse de réponses à une série de questions posées* ». François De Singly (1992), précise la différence fondamentale entre l'entretien semi-directif et le questionnaire. « *Dans l'entretien, c'est surtout la personne interrogée qui est maîtresse de ce choix, alors que, dans le questionnaire, l'individu qui répond le fait dans un cadre fixé à l'avance par le spécialiste* ». Dans le cadre de ce travail, nous avons fait recours au questionnaire pour apprécier :

- comment les nouveaux bacheliers se sont orientés dans les filières dans les facultés classiques ;
- le rapport des apprenants avec la carrière envisagée et la filière envisagée avant le Bac ;
- l'impact de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers organisé par le Ministère de l'enseignement supérieur ;

- les insuffisances de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers et l'étude de dossier.

Deux questionnaires d'enquête ont été élaborés à cette fin.

Un questionnaire adressé aux nouveaux bacheliers inscrits en première année d'étude dans les facultés classiques constitué de onze questions. Cinq questions fermées, deux questions ouvertes et quatre questions d'opinion. Les cinq premières questions visent à jauger le processus de prise de décision des apprenants. Les six dernières permettent de relever les insuffisances de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers (cf. annexe 2).

Le second est adressé aux élèves de la classe de terminale. Il est constitué de 17 questions. Ce questionnaire permet de vérifier si les élèves ont un projet personnel professionnel avant le BAC. L'importance de faire intervenir les élèves de la classe de terminale comme population cible dans ce travail de recherche tient du fait qu'il est indiqué que, l'élève commence à réfléchir sur la filière et la carrière envisagées avant l'obtention du baccalauréat. Ce qui semble ne pas être le cas des apprenants dans les collèges du Bénin. L'objectif du questionnaire est donc de montrer que jusqu'en classe de terminale, les apprenants n'ont pas une grande idée de ce qu'ils ont envie de faire après le BAC. Cette situation complique davantage la prise de décision après l'obtention du BAC.

Le second objectif est de montrer que les candidats au BAC (élèves de la classe de terminale), ne sont pas préparés à l'étude des dossiers organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Etant donné que cette sélection vise à retenir les meilleurs dans les écoles, il serait judicieux que les candidats soient informés du processus avant le BAC pour maximiser leur chance de sélection. Ce qui n'est pas le cas. Beaucoup de candidats n'ont pas connaissance des critères de l'enjeu réel de l'étude de dossiers. Et c'est ce que nous allons démontrer toujours à travers le même questionnaire.

Enfin la finalité de ce questionnaire est de montrer que le déroulement de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers après le Bac constitue un handicap pour l'efficacité du processus.

### ***2-3 Constitution de l'échantillon***

Nous avons deux populations cibles. La principale est constituée des nouveaux bacheliers inscrits en 1<sup>ère</sup> année dans les facultés classiques de l'UAC. Nous avons constitué un échantillon de 100 primo-étudiants. Cinquante à la Faculté des lettres, Arts et

Sciences humaines (FLASH) et cinquante à la Faculté des droits et Sciences politiques (FADESP). Avec le mode de déroulement des cours dans les facultés caractérisé par le déplacement intempestif des étudiants, le non-respect des emplois du temps (dû au manque de salles des cours), la non-régularité des étudiants au cours, il était préférable de nous concentrer sur deux facultés pour une bonne administration des questionnaires. Le choix de la FASH et de la FADESP pourrait se justifier par le fait que ces deux facultés accueillent les plus grands nombre d'étudiants. Mais dans le cadre de notre travail de recherche, il ne s'agit pas d'établir un lien entre cette caractéristique et l'orientation.

La seconde cible ce sont les élèves de la classe de terminale. A ce niveau nous avons constitué un échantillon de 100 élèves. Cinquante au Cours secondaire Notre-Dame des Apôtres et cinquante au Ceg Gbgamey. Sur 100 questionnaires adressés, nous avons pu retiré 94.

#### ***2-4 Déroulement de l'enquête***

Pour les primo-étudiants, nous avons effectué un pré-test sur une population de 25 personnes. De même pour les élèves de la terminale. Les pré-tests nous ont permis de réajuster les questionnaires avant de l'administrer à la population échantillonnée.

Le test consiste en l'administration directe du questionnaire et sous anonymat aux primo-étudiants et aux élèves de la classe de terminale. Les questionnaires ont été retirés sur place et l'identité des enquêtés a été préservé. Après l'administration, nous sommes passés au dépouillement, au traitement statistique des résultats. Ensuite, l'analyse et l'interprétation.

#### ***3-Autres techniques utilisées***

Outre l'entretien et le questionnaire d'enquête. Nous avons fait recours à l'observation. L'observation a été utilisée tout au long de nos investigations. Mais nous y avons fait recours véritablement comme technique lors de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur. Nous avons suivi cette campagne 3 fois sur trois différentes années. En 2008, en 2011 et 2012. En 2008, nous avons suivi cette campagne en tant que bachelier. En 2011 et 2012 nous étions partis comme observateurs parce que s'intéressant à la question de l'orientation déjà à cette époque. L'observation nous permet de décrire la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers. Autrement dit comment se déroule cette campagne ? L'utilité de cette technique est qu'elle nous permet de faire un croisement

entre les informations collectées à la Direction générale de l'enseignement supérieur et la réalité des faits lors de cette campagne.

Comme autre technique nous avons fait recours à l'étude documentaire. L'étude documentaire est une technique qui nous a permis de faire le tour de la littérature, des documents écrits sur le sujet pour surtout constituer le cadre théorique de notre recherche.

**CHAPITRE TROISIEME : ETAT DES LIEUX, ANALYSE ET  
INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE**

## **I- Etats des lieux en matière d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin**

### **1- Les grandes structures publiques d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin**

Au Bénin, la pratique de l'orientation est quasi-inexistante du système éducatif. Alors que les nouvelles théories en matière d'orientation parlent d'orientation tout au long de la vie, l'apprenant qui fait son entrée dans le système éducatif Béninois n'a pas la chance de connaître une seule fois dans son parcours un véritable processus d'orientation conduit par un conseiller et ceci même après le Bepc.

Dans le cadre de notre recherche qui s'intéresse à l'orientation des nouveaux bacheliers, nous avons mené des collectes d'informations sur l'état des lieux en matière d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin. Suite à nos recherches, nous sommes intéressés à deux structures qui tentent de mener des actions à l'endroit des nouveaux bacheliers. Il s'agit du Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire (SEOU) à l'Université d'Abomey-Calavi. Sur le plan national depuis 2007, le Ministère de l'Enseignement Supérieur organise une campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin suivie d'une étude de dossier pour la sélection des nouveaux bacheliers dans les établissements de formations professionnelles de l'UAC.

#### ***1-1 Le Service des Etudes et de l'Orientation de l'Université d'Abomey-Calavi (SEOU)***

##### **Structuration du SEOU**

Le Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire est une structure de l'Université d'Abomey-Calavi composé de deux divisions. La division des études et la division de l'orientation universitaire. "La division des études n'existe que de nom" elle n'est pas opérationnelle. Seule la division de l'orientation est "fonctionnelle". Nous nous sommes intéressés dans ce travail à la division de l'orientation pour constater ce qui se fait en matière d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin. A cet effet, nous nous sommes rapprochés du chef service pour recueillir des informations sur le fonctionnement de la division orientation. Nous avons utilisé comme méthode de recherche, l'entretien. Cette méthode nous a permis d'obtenir des réponses approfondies et pertinentes que l'on ne saurait obtenir avec un questionnaire.

### Fonctionnement du SEOU

Le SEOU est constitué par le bureau 8 et le bureau 9 du rectorat annexe de l'université d'Abomey-Calavi. Le premier est occupé par la secrétaire de la structure. La seconde est le bureau du chef service SEOU. Le SEOU reçoit en majorité les nouveaux bacheliers et quelques rares étudiants déjà inscrits qui ne le sollicitent qu'en cas de difficultés. Le nombre de consultants au SEOU a diminué au fil des années. Le service est très peu connu des étudiants et des nouveaux bacheliers. Les quelques rares nouveaux bacheliers en quête d'informations et d'orientation sont reçus dans le bureau du chef service SEOU. Le constat est que ce Bureau est surchargé de dossiers et la salle est exigüe pour recevoir les nouveaux bacheliers et étudiants. Le SEOU ne dispose pas de salle d'accueil pour recevoir les étudiants désireux de s'informer ou de solliciter une aide à l'orientation, ni de salle de documentation où les nouveaux bacheliers et les étudiants peuvent s'informer. Il n'existe pas de conseillers en orientation au SEOU. Le chef de la division de l'orientation qui devrait prendre en charge le processus d'orientation des nouveaux bacheliers et étudiants n'est pas présent. C'est donc le chef service SEOU qui reçoit les nouveaux bacheliers et les étudiants ayant sollicité un entretien.

Avant d'occuper ce poste il était enseignant en sciences sociales. Il a fait tout le cycle de l'école normale supérieure avec un complément de formation en France. Là-bas il intervenait en tant qu'enseignant dans les directions sociales de la prise en charge des enfants en situation difficile. Au SEOU il existe deux types d'intervention. En dehors de l'entretien avec le nouveau bachelier ou l'étudiant qui le sollicite, le SEOU organisait la campagne d'information et de sensibilisation des nouveaux bacheliers. Cette campagne comme son nom l'indique visait à donner des informations sur l'UAC et l'UP. Elle se déroulait après la délibération des résultats du Baccalauréat. Et avait pour cible non seulement les nouveaux bacheliers mais tous les élèves des seconds cycles d'enseignement général (Seconde, Première, Terminale). Elle était aussi l'occasion pour donner des conseils pratiques aux élèves relatifs à la gestion du temps aux astuces pour réussir.

Outre les élèves, étaient conviés à cette campagne des acteurs tels que les parents (générateurs, oncles etc.), l'administration scolaire (censeur, surveillant, enseignants, professeurs principales etc). Les séances de sensibilisation conduites par le SEOU se sont tenues jusqu'en 2003, année de leur interruption. Il a fallu attendre 2007 pour que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) décide d'organiser la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans

les universités publiques du Bénin. Le Ministère s'est inspiré du guide du SEOU pour établir le guide d'orientation des nouveaux bacheliers. Depuis 2007 le SEOU n'a pas été associé à la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers organisé par le Ministère. Depuis 2007 le nombre de nouveaux bacheliers qui visite le SEOU a davantage diminué. Les demandes de transferts dans une autre filière ou faculté ont aussi diminué.

### ***1-2 Analyse de la collecte d'informations sur le SEOU***

Le SEOU existe à l'université d'Abomey-Calavi mais n'est pas connu des étudiants inscrits à l'UAC. Si les étudiants qui sont à l'UAC ne connaissent pas cette structure qui s'occupe de l'orientation universitaire on peut comprendre que des nouveaux bacheliers qui viennent juste de faire leurs premiers pas à l'UAC ne connaissent pas le service. Ce qui explique la faible fréquentation du SEOU tant par les nouveaux bacheliers que par les étudiants.

Abordant les navigations à vue observées à l'UAC malgré la présence du SEOU, le chef service SEOU reconnaît « *beaucoup ne savent pas qu'il y a un service qui intègre une division en charge de l'orientation universitaire à l'UAC* » Situait les responsabilités il explique : « *C'est l'administration chargé des affaires académiques qui devrait se charger de faire connaître le SEOU aux étudiants et nouveaux bacheliers. Il y a un problème de moyens qui se pose. Déjà le cadre dans lequel le travail se fait ce cadre n'est pas normal. C'est entre quatre murs il n'y a pas de salles, il n'y a pas un personnel qui soit autrement formé pour ça. Même si il y avait des salles il faut quand même qu'il y ait des gens avertis pour les entretenir.....* ». Il faut fait remarquer qu'au SEOU, il n'existe pas des salles d'information et de documentation où les nouveaux bacheliers et les étudiants peuvent venir consulter les documents et revues d'information et d'orientation. Le SEOU n'est constitué essentiellement que par le bureau du chef service. Un bureau où il reçoit les consultants. Ensuite, le SEOU ne dispose pas de ressources humaines. Le chef division qui a été affecté et qui est censé jouer son rôle est invisible et ne reste pas à son poste. De plus elle ne dispose pas de bureau. A cet effet, le chef service SEOU affirme ce qui suit « *Tout ceux qui ont été chefs division ce ne sont pas des gens qui savent de quoi il s'agit. Il y a aussi un problème de niveau. Celles qui sont à la division actuellement, elles sont là pour occuper le vide du mieux qu'elles le peuvent. Actuellement il est question de femmes et moi je ne les ai pas vu entrain de s'investir véritablement dans la chose. Je ne les ai pas vu entrain de prendre à bras le corps le problème de l'orientation* ». Cependant malgré les

dysfonctionnements constatés au niveau de la division, les responsabilités sont partagées. Comme l'indique le chef service SEOU « Il y a des responsabilités qui leur incombent. Mais si il n'y a pas les infrastructures on ne peut pas leur demander l'impossible ».

Ces critiques du chef service SEOU dénote que la structure existe mais d'abord ne dispose pas des infrastructures adéquats ni de ressources humaines qualifiées pour mener à bien sa mission qu'est l'orientation universitaire. La place qui est faite au SEOU dans la gestion de l'UAC dénote du manque de volonté des acteurs du système éducatif de faire de la question de l'orientation une question importante. Le chef service SEOU l'atteste dans l'entretien en indiquant que les problèmes du SEOU se rapportent au manque de volonté politique. « *Le tout pose le problème de la volonté politique. Et donc si on veut bien faire les choses on le fera* ».

Lorsqu'on s'intéresse au profil du chef service SEOU. Il est enseignant en sciences sociales, précisément il enseignait l'histoire et la géographie. Il a fait tout le cycle de l'école normale supérieur et a suivi une formation complémentaire en France où il intervenait en tant qu'enseignant dans les directions sociales de prise en charge des enfants en situation difficile. Lorsqu'on l'écoute il s'exprime avec aisance sur la question de l'orientation. A la question de savoir quelles sont les étapes d'un processus d'orientation au SEOU, il répond en ces termes : « *La première grande étape ce n'est pas le fait d'être détenteur du Bac. Les campagnes que nous organisons déjà ne sont pas tournées seulement vers les nouveaux bacheliers mais également à l'endroit de tous les élèves des établissements d'enseignement général. Normalement, cette campagne ne devrait pas intervenir après les résultats du Bac. Car, là il y a une sélection naturelle qui se fait. Ceux qui n'ont pas réussi ne se sentent pas concernés. Alors que tous devraient normalement se sentir concerner. En principe nous devons avoir tous les élèves des seconds cycles des établissements d'enseignement général. On invite aussi les parents, l'administration scolaire et les enseignants* ». Cette réponse peut amener à conclure que cette campagne du SEOU bien qu'elle n'avait pour mission principale que l'information produisait certainement un impact en matière d'orientation des nouveaux bacheliers. Le fait de convier tous les élèves du second cycle à la campagne était déjà une bonne réflexion en matière d'orientation des nouveaux bacheliers. Car un bon système d'orientation des nouveaux bacheliers doit viser les élèves de Seconde, Première, Terminale et non ceux qui viennent de réussir au BAC. Dans cette logique donc la campagne devrait se tenir en pleine année scolaire (second semestre de l'année académique) et non après la délibération des résultats de Baccalauréat. Selon les déclarations du chef Service du SEOU, cette réflexion

était déjà en cours au sein du SEOU. Voici sa réponse à la question de savoir ses propositions pour améliorer la campagne de sensibilisation et d'orientation organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur depuis 2007« *Je peux proposer de dérouler la campagne avant le Bac. C'est les réflexions qui étaient déjà en cours à notre niveau, déroulé la campagne en cours d'année, avant les examens. Si c'est avant le Bac tous viendraient, les élèves de second cycle en général. Donc là tous les terminalistes sont là il n'y a pas question de candidats malheureux* ».

En conclusion, le Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire (SEOU) est un service qui présente de nombreux dysfonctionnements. L'état de fonctionnement de la division orientation qui nous intéresse dans cette étude donne une image de la place accordée à l'orientation des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur au Bénin. Compte tenu des insuffisances que présente cette division sur le plan des infrastructures et des ressources humaines, elle ne joue pas sa mission d'orientation à l'UAC et même pas sa mission d'information puisqu'elle n'est pas connue des étudiants et des nouveaux bacheliers. La campagne de sensibilisation et d'information des nouveaux bacheliers est l'activité principale qui aurait pu donner plus de visibilité au SEOU. Cette campagne dans son exécution était un bon début en matière d'orientation des nouveaux bacheliers. Mieux, une réforme importante était prévue : dérouler la campagne en pleine année scolaire pour permettre à tous les élèves de second cycle d'enseignement général d'y prendre part. Mais malheureusement, cette ambition n'a pu se réaliser puisque le Ministère de l'enseignement supérieur a décidé de prendre la campagne en main depuis 2007. Depuis lors, le SEOU existe mais le service de l'orientation sombre dans l'oubli et reçoit de moins en moins de consultants. En attendant de préconiser des solutions pour une restructuration du SEOU afin de lui permettre de jouer son rôle celui de l'orientation universitaire à L'UAC, intéressons-nous à la campagne de sensibilisation et d'orientation organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur depuis 2007 en prélude à l'étude de dossier dans les établissements de formation professionnelle de l'UAC et de l'UP.

## **2- Campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin**

S'étant rendu compte de la nécessité d'informer les nouveaux bacheliers sur les filières universitaires et leurs débouchés, le Ministère de l'enseignement supérieur a démarré depuis 2007, la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin. Cette même année (2007), l'Etat a mis

fin au concours d'entrée dans les établissements de formations professionnelles et procède désormais à une étude de dossier des nouveaux bacheliers. Cette étude de dossier permet de sélectionner les meilleurs au Baccalauréat dans les établissements de formations professionnelles de l'UAC et de l'UP.

Dans le cadre de notre recherche nous nous intéressons aux deux processus d'abord la campagne de sensibilisation et "d'orientation" des nouveaux bacheliers ensuite l'étude de dossier qui débouche sur la sélection des meilleurs dans les établissements de formations professionnelles de l'UAC et de l'UP. Pour en savoir largement sur les deux processus nous nous sommes rapprochés de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieure (DGES) qui conduit la campagne de sensibilisation et d'orientation et l'étude de dossier sous la supervision du Ministère de l'enseignement supérieur. A ce niveau nous nous sommes entretenus avec la majorité des personnes impliquées dans les deux processus chaque année.

### ***2-1 Présentation de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin***

Depuis 2007, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a décidé de supprimer les concours d'entrée dans les établissements de formations professionnelles de l'UAC et de L'UP. En remplacement, le Ministère a initié l'étude de dossier des nouveaux bacheliers. La même année s'étant rendu compte de la nécessité d'informer les nouveaux bacheliers sur les filières existantes à l'UAC et à l'UP afin d'éviter les choix hasardeux et le taux élevé d'échec en première année d'université, le Ministère a décidé d'instaurer une campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers. Cette campagne vise à informer les nouveaux bacheliers sur les filières des établissements de formations professionnelles et des facultés classiques de l'Université d'Abomey-Calavi et de l'Université de Parakou et les débouchés. Un support d'information, le Guide d'orientation des nouveaux bacheliers est édité chaque année et distribué aux participants à la campagne de sensibilisation et d'orientation. Ce guide permet aux nouveaux bacheliers de connaître les établissements de formations professionnelles, et les facultés classiques que comptent l'UAC et l'UP ainsi que les établissements para et postuniversitaires de l'UAC. Le guide présente les offres de formations des différents établissements de formations professionnelles, des facultés classiques, des établissements para et postuniversitaire, les Bac adaptés à ces offres de formation et les débouchés. Il présente également des conseils pratiques à l'endroit des

nouveaux bacheliers et un message sur l'enjeu de l'orientation. Il faut préciser que malgré la suppression de concours au plan national, l'entrée dans les écoles normales supérieures et à l'Institut national Médico-Sanitaire se fait sur concours.

### ***2-2 Déroulement de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin***

Cette campagne se déroule sur toute l'étendue du territoire. Des équipes du Ministère de l'enseignement supérieur sont envoyées dans tous les départements du Bénin. Depuis 3 ans, nous assistons au déroulement de cette campagne de sensibilisation. Il est animé par des professeurs d'université. Au cours de la campagne de 2012, l'animateur a débuté sa campagne par la sensibilisation des nouveaux bacheliers. Voici les points abordés au cours de la sensibilisation :

- La nécessité de savoir ce qu'on vient chercher à l'université.
- Savoir s'il est nécessaire de venir ou pas à l'université après le Bac.
- Exemples de quelques filières où le marché de l'emploi est saturé
- Indications de nouvelles filières porteuses et conduisant à l'auto-emploi
- Description des difficultés du marché de l'emploi
- Le projet personnel professionnel.
- Sensibilisation à l'auto-Emploi.
- Des conseils pratiques sur comment arrêter à un niveau les études et commencer à travailler avant de les poursuivre pour atteindre la sommité dans son domaine de compétence.

La première phase de l'intervention a donc permis à l'animateur d'attirer l'attention des nouveaux bacheliers sur la conduite à tenir pour effectuer un choix à l'université et des conseils utiles pour une bonne poursuite des études à l'université . On lisait l'étonnement dans les visages des nouveaux bacheliers présents. Lorsqu'il a abordé le projet personnel professionnel, l'animateur a affirmé que l'orientation devrait commencer depuis le cours secondaire.

Après la phase de sensibilisation, a suivi l'étape de présentation des filières des établissements de formations professionnelles, des facultés classiques, des écoles normales supérieures. Toutes ces informations sont présentées sous forme de tableau comportant les filières, les BAC adaptés à chaque filière et les débouchés. Cette présentation de l'animateur est contenue dans le guide d'orientation des nouveaux bacheliers.

La troisième phase porte sur des explications sur l'étude de dossier et la sélection. L'enjeu de cette étape est d'expliquer clairement aux bacheliers comment faire les trois choix de filières pour maximiser ses chances d'être sélectionnés. Il faut préciser que de nombreux bacheliers même après avoir suivi la campagne d'orientation font des erreurs impardonnables qui réduisent considérablement leurs chances de sélection dans l'une des écoles de formations professionnelles.

### **2-3 L'étude des dossiers**

L'étude de dossier des nouveaux bacheliers s'ouvre par la réception des dossiers dans tous les départements du Bénin. Le nouveau bachelier constitue un dossier composé du relevé de notes du Baccalauréat, du certificat de nationalité, de l'acte de naissance légalisé, d'un récépissé de frais d'inscription de cinq mille francs, d'une fiche à remplir, d'une enveloppe timbrée format moyen portant l'adresse complète du candidat . Après avoir regroupé toutes les pièces, le candidat remplit la fiche où il fait trois choix de filières. En plus de l'original de chaque pièce, il fournit deux photocopies. Concernant les choix de filières, le candidat a la possibilité de choisir trois différentes filières dans trois différents établissements (Un exemple : La médecine à la Faculté des Sciences de Santé du centre universitaire de Cotonou, l'agronomie à la faculté des Sciences agronomiques de l'UAC, l'analyse biomédicale à l'EPAC, ou encore de choisir les trois différentes filières dans un même établissement de formations professionnelles (Un exemple : La médecine à la Faculté des Sciences de Santé du centre universitaire de Cotonou, la kinésithérapie toujours à la FSS, la pharmacie à la FSS).

Après la réception des dossiers qui durent deux semaines au maximum, les dossiers réceptionnés à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, à la direction de l'Enseignement à Xlwacodji, dans les directions départementales de l'enseignement supérieur sur toute l'étendue du territoire sont centralisés au Ministère de l'Enseignement supérieur.

Il s'en suit le dépouillement, le tri et le traitement des dossiers par la section informatique. Le dossier de chaque candidat constitué en trois exemplaires, est réparti par filière. Les membres de la section informatique, tape le numéro de table de chaque postulant et alors s'affichent les notes obtenues au Bac et la moyenne générale. On considère les matières principales par filières. Des coefficients sont affectés à ces matières selon la filière. La somme des notes coefficientées plus le double de la moyenne générale permet d'obtenir la moyenne du candidat qui lui sera considérée pour le classement. Ainsi

ce calcul se fait par filière choisi pour chaque candidat, l'ordinateur fait le classement filière par filière. L'ordinateur affiche le résultat filière par filière. Le résultat produit par l'ordinateur à la session informatique, est examinée par un comité de contrôle. Ensuite une commission est convoquée. Elle est constituée de tous les directeurs des établissements de formations professionnelles et des membres du cabinet du Ministère de l'Enseignement supérieur. C'est la commission de délibération. Toutes les filières sont distribuées en une fois, aux membres du comité qui procède à la sélection. En fonction des choix effectués sur la fiche remplie, il priorise le premier choix des candidats. Une fois, un candidat retenu dans une filière, Si son nom se retrouve sur une autre liste il est biffé. Cette première délibération permet de dégager, la liste des Boursiers. Lorsque la commission de délibération a fini son travail, la saisie effectue le même travail. Très souvent les résultats obtenues sont les mêmes.

Le reste de la liste sera traité pour sélectionner les titres payants (Les candidats destinés à payer environ 100 mille francs) pour suivre leur formation. Le même processus suivi pour retenir les bousiers permet de retenir les titres payants. La décision finale est rendue par filière.

Après l'étude de dossier, les candidats qui n'ont été retenus ni Boursier, ni à titre payant ont la possibilité de recourir au sponsoring. Le sponsoring consiste, à se faire recommander par une entreprise qui décide de payer la scolarité de l'étudiant. A ce niveau, l'entreprise verse la totalité de la scolarité en bloc. Mais cette troisième chance donnée au bachelier ne nous intéresse pas dans le cadre de cette recherche. Dans cette étude, nous allons nous pencher sur l'organisation de la campagne de sensibilisation et d'orientation et la sélection des bacheliers sur étude de dossiers.

#### ***2-4 Commentaire sur l'Organisation de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers***

La campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers pouvait être considérée comme un début de réponse, à l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin. Ce qui n'est pas le cas actuellement à cause des insuffisances qui caractérisent l'initiative. Ces insuffisances seront relevées dans la suite de notre travail. Ensuite la sélection des meilleurs bacheliers dans les établissements de formations professionnelles comportent également des dysfonctionnements en amont. Comment attendre les résultats du Bac avant de demander aux bacheliers d'effectuer trois choix de filières afin d'être sélectionné dans l'une de ses filières ? Ce qu'il faut faire remarquer est que certains nouveaux bacheliers font

ses choix dans la précipitation, d'autres encore ayant de la difficulté à cerner la densité de l'information donnée au cours de la campagne de sensibilisation et d'orientation des bacheliers dans les universités publiques du Bénin, s'embrouillent et font des erreurs qui les éliminent malgré leur bonne mention. Même les responsables de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieure (DGES), reconnaissent que malgré la campagne certains nouveaux bacheliers font des erreurs dans le remplissage de la fiche pour l'étude de dossier. Mais avant de revenir sur les insuffisances de la campagne, intéressons-nous aux résultats de l'enquête par questionnaire.

## II- Analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Nous allons commencer notre analyse des résultats par l'analyse des résultats issus des questionnaires adressées aux élèves des classes de Terminale.

Nous rappelons que ce questionnaire vise à apprécier le rapport à l'orientation des élèves de la classe de Terminale et leur niveau d'information par rapport à la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers.

### 1- Situation des apprenants de la Classe de Terminale par rapport à l'orientation

#### 1-1 Rapport des élèves de la Terminale à l'orientation

Concernant leur rapport avec l'orientation nous utiliserons les résultats aux questions

- 1- Quelle filière ferez-vous à l'université après le Baccalauréat et
- 2- Quel métier avez-vous envie de faire après vos études ?

Nous classons en quatre catégories les réponses

A Ceux qui savent avec précision la filière et le métier envisagé

B Ceux qui ne savent ni la filière, ni le métier envisagé

C ceux qui savent le métier envisagé et ne savent pas la filière qui va les y mener

D ceux qui indiquent une filière qui ne correspond pas au métier indiqué

Tableau 1 : Connaissance de la filière et du métier après le Bac par les élèves de la terminale

Questions	Réponse				Total
	A	B	C	D	
Q1 et Q2	66	11	11	6	94
Fréquence	70%	12%	12%	06%	100%

Les résultats du tableau 1 montrent que 70 % des élèves de la classe de terminale savent avec précision quelle filière universitaire choisie après le Bac et le métier envisagé ; 12 %

ne savent ni la filière ni le métier envisagé ; 12 % savent le métier envisagé mais ne connaissent pas la filière qui y conduit ; 6 % ont indiqué un métier qui ne correspond pas à la filière envisagée.

Ces résultats montrent que les élèves de la classe de terminale en majorité savent quelle filière faire après le Bac et le métier envisagé.

Toujours concernant leur rapport à l'orientation, nous nous intéressons aux résultats des questions 3, 4, 9, 10. Pour ce qui est des questions 3 et 4 ci-dessous, les propositions de réponses étaient : Pas du tout, un peu, beaucoup, aucune réponse.

3-Disposez-vous des informations sur la filière envisagée et

4-disposez-vous des informations sur le métier choisi ?

Tableau 2 : Niveau d'informations des élèves de la terminale sur la filière et le métier envisagé.

Questions		Réponses				
		Pas du tout	Un peu	Beaucoup	Aucune réponse	Total
Question 3	Effectif	17	61	14	02	94
	Fréquence	18 %	65 %	15 %	2 %	100 %
Question 4	Effectif	11	68	14	01	94
	Fréquence	12 %	72 %	15 %	1 %	100 %

D'après les résultats du tableau 2, 65 % des élèves de la classe de terminale ont peu d'informations sur la filière envisagée après le Bac, 72 % ont peu d'informations sur le métier envisagé ; 18 % n'ont pas du tout d'informations sur la filière envisagée, 12 % n'ont pas du tout d'information sur le métier envisagé; 15 % ont beaucoup d'informations sur la filière envisagée et 15 % ont beaucoup d'informations sur le métier envisagé ; 2 % n'ont donné aucune réponse par rapport à l'information sur la filière envisagée et 1 % n'a donné aucune réponse par rapport à l'information sur le métier envisagé.

L'analyse des résultats du tableau 2 montre que jusqu'en terminale la majorité des bacheliers ont peu d'informations aussi bien sur les filières envisagées que sur les métiers envisagés.

Quant aux questions 9 et 10, elles étaient formulées de la façon suivante :

Question 9- : Avez-vous suivi une fois un entretien d'orientation ?

Question 10- : Avez-vous pris part une fois à une séance d'information sur les métiers ou les formations universitaires ?

En ce qui concernant la question N°9, les réponses ont été classées en quatre catégories, (Oui, non, ceux qui confondent entretien d'orientation et séances d'information, et ceux qui n'ont donné aucune réponse). En effet, au Cours Secondaire Notre-Dame des

apôtres qui fait partie des collèges retenus dans le cadre de ce travail, les élèves des classes de Troisième et de Terminale ont bénéficié d'une séance d'information dénommée « Forum des métiers » en 2012. Et donc la majorité des élèves de ce collège a répondu oui à la question 9 et a précisé que c'était dans leur collège. Dans ce cas, les apprenants ont confondu « entretien d'orientation » qui est individuel et « séance d'informations sur les métiers » qui est destiné au grand groupe.

Nous désignons ces quatre catégories de réponses, respectivement par les codes A, B, C, D

Tableau 3 : Participation des élèves à un processus d'orientation

Questions						TOTAL
		A	B	C	D	
Question 9	Effectif	00	62	29	03	94
	Fréquence	00 %	66 %	31 %	3 %	100 %
Question 10	Réponses	Oui	Non	Pas de Réponse		Total
	Effectif	52	40	02		94
	Fréquence	55 %	43 %	02 %		100 %

Pour ce qui est de la question 10, les propositions de réponses sont : (Oui, Non et pas de réponses). Les résultats sont consignés toujours dans le tableau N°3.

Ces résultats du tableau montrent 66 % n'ont jamais suivi d'entretien d'orientation, 29 % affirment avoir suivi un entretien d'orientation des bacheliers une fois alors qu'en réalité, ils ont suivi une séance collective d'informations sur les métiers et 3% n'ont pas de réponse à cette question. Ces résultats montrent qu'en réalité aucun de ses bacheliers n'a jamais suivi un entretien d'orientation.

Ce qui prouve que jusqu'en classe de terminale, les bacheliers au Bénin ne prennent pas part, ne serait-ce qu'une fois à un entretien individuel d'orientation. Ce qui nous amène à conclure qu'au Bénin il existe un déficit en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Ce qui confirme partiellement l'Hypothèse 2 selon laquelle, les bacheliers qui s'inscrivent dans les facultés classiques d'étude n'ont pas suivi un processus d'orientation adéquat avant de s'y inscrire. Etant donné que ce sont ces élèves de la classe de terminale qui pour la plupart, une fois le Bac obtenu, s'inscrivent dans les facultés classiques d'étude.

Toujours dans le tableau 3, les résultats à la question 10, montrent que 55 % des bacheliers ont pris part une fois à une séance ou à une campagne d'orientation sur les métiers, 43 % des bacheliers n'ont jamais pris part à une séance ou à une campagne d'orientation sur les métiers et 2 % n'ont pas de réponse à cette question. Les résultats à la question 10, montrent que les chefs d'établissement ont commencé par prendre conscience

de la nécessité d'informer les apprenants en l'occurrence ceux des classes d'examen sur les métiers. Ainsi au Cours Secondaire Notre-Dame des Apôtres, il a été organisé en 2012, le forum des métiers. Cette initiative était celle de l'administration scolaire et des parents d'élèves. Au CEG Gbégamey, parmi les élèves de la Terminale qui ont répondu au questionnaire quelques-uns affirment avoir suivi une fois une séance d'informations sur les métiers et précisent qu'un belge et une française sont passés les informés sur les métiers. Ainsi on assiste de plus en plus à ce genre de séance d'information sur les métiers organisé par les collèges. Bien que cette initiative soit louable, elle n'est pas suffisante, l'orientation doit se faire à la base, depuis la classe de Troisième au plus tard, et elle doit refléter un vrai processus d'orientation et non une séance ou une campagne d'informations sur les métiers.

### ***1-2 Niveau d'information des élèves de la classe de terminale sur la campagne d'informations organisée par le Ministère et leur opinion sur la période de déroulement de la campagne***

Pour jauger le niveau d'information des élèves de la classe de terminale sur la campagne d'information organisée par le Ministère, nous nous sommes intéressés aux résultats des questions 15 et 16. Nous désignons par Q15 et Q16, ces questions. Nous nous intéressons aux réponses de ces deux questions parce qu'un bachelier qui a l'information que des coefficients sont affectés aux matières principales des filières qu'il choisira pour l'étude de dossier a déjà le niveau le plus élevé d'information sur la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers et l'étude de dossier.

Q15 : Savez-vous que des coefficients sont affectés aux matières principales des filières dans lesquelles vous allez postuler ?

Q16 : Quelles sont les dispositions que vous prenez pour maximiser vos chances d'être sélectionnées ?

Les réponses au Q15 sont oui et non.

Les réponses au Q16 sont, Aucune, et ceux qui prennent des dispositions que nous allons désigner par A et B.

Tableau 4 : Niveau d'information des élèves en terminale sur la campagne d'orientation du MESRS

Questions		Réponses		
		Oui	Non	Total
Q15	Effectifs	66	28	94
	Fréquence	70 %	30 %	100 %
Q16	Réponses	A	B	
	Effectifs	58	36	94
	Fréquence	62 %	38 %	100 %

Les Résultats du tableau 4 montrent que 70 % des élèves de la classe de Terminale sont informés que des coefficients sont affectés aux matières principales des filières dans lesquelles ils vont postuler pour l'étude de dossier. 30 % ne sont pas informés. A partir de ces résultats, nous pouvons conclure que la majorité des élèves de la classe de Terminale sont suffisamment informés sur la campagne de sensibilisation et l'étude de dossier organisée par le Ministère. Ce qui est une bonne chose.

Cependant, s'ils sont suffisamment informés, cela suppose qu'ils prennent leurs dispositions c'est-à-dire redoublent d'efforts pour avoir les meilleures moyennes dans les matières principales des filières dans lesquelles ils vont postuler pour l'étude de dossier. Les résultats à la question 16 nous permettent de le savoir.

Le tableau 4, nous montre que 62 % des élèves de la classe de Terminale affirment ne prendre aucune disposition pour maximiser leur chance d'être sélectionnée pour l'étude de dossier, 38 % affirment étudier beaucoup pour avoir au moins une mention bien et avoir les meilleures notes dans les matières principales afin de maximiser leur chance d'être sélectionnée suite à l'étude de dossier.

Ainsi, les résultats à la question 16 montrent que la plupart des bacheliers bien qu'étant suffisamment informés sur l'initiative du Ministère ne prennent aucune disposition pour maximiser leur chance d'être sélectionnées dans les écoles et établissements de formations professionnelles. Ce qui est quand même paradoxale, étant donné que la majorité des élèves de Terminale ayant répondu au questionnaire ont choisi comme filières envisagées, celles dispensées dans ces établissements de formation professionnelle. Ces résultats révèlent alors une insuffisance d'information quant à l'enjeu de l'étude de dossier et amène à supposer que si la campagne d'information et de sensibilisation était organisée avant le Bac, les élèves de la classe de Terminale et même ceux de la classe de Seconde et de Première seraient informés sur l'enjeu de l'étude de dossier.

Intéressons- nous maintenant à l'opinion des élèves de la classe de Terminale sur la période d'organisation de la campagne, (avant le Bac ou après les résultats de Bac).

Il s'agit de la question 17 et les propositions de réponses sont : avant le Bac ; après l'obtention des résultats du Bac.

Les réponses sont désignés par avant, après et une autre option que certains bacheliers ont mentionné, avant le Bac et après les résultats du Bac que nous désignons par avant et après dans le tableau 5.

Tableau 5: Avis des élèves sur la période d'organisation de la campagne d'orientation

Question	Réponses			Total
	Avant	Après	Avant et Après	Total
Q17				
Effectif	52	40	2	94
Fréquence	55 %	43 %	2 %	100 %

Les résultats du tableau 5 montrent que 55 % des nouveaux bacheliers souhaitent qu'on organise la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers avant le Bac, 43 % souhaitent qu'on l'organise après et 2 % souhaitent qu'on l'organise avant et après le Bac.

Ces résultats démontrent que la majorité des Bacheliers souhaitent être informés sur les filières universitaires et les métiers avant le Bac. Ce que le Ministère ne fait pas actuellement, il attend les résultats du Bac avant d'organiser ces campagnes prétextant du fait qu'en l'organisant avant, les bacheliers ne seront pas intéressés, qu'ils seraient préoccupés par l'obtention du Bac. Mais, les résultats démontrent que la majorité des bacheliers interrogés souhaitent qu'on organise cette campagne avant les résultats du Bac.

## Conclusion partielle

Les résultats du questionnaire adressé au bachelier pour apprécier leur rapport à l'orientation jusqu'en classe de terminale et leur niveau d'information sur la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers montrent :

1- Que les élèves de la terminale savent avec précision la filière universitaire envisagée et le métier envisagé

2- Les élèves de la terminale sont très peu informés sur la filière universitaire envisagée et le métier envisagé. Ce déficit d'information s'explique par le fait que jusqu'en classe de terminale les nouveaux bacheliers n'ont pas suivis des entretiens d'orientation. Certains ont suivi des séances d'informations sur les métiers mais ce genre de séance n'a pas été

suffisant pour leur permettre d'être suffisamment informés sur les filières et le métier envisagés. La preuve est que la majorité des élèves de Notre Dame des apôtres même après avoir suivi le « forum des métiers » cette année déclarent avoir peu d'information sur la filière et le métier envisagés.

On peut conclure qu'il existe un déficit en matière d'orientation au Bénin.

3- Les élèves de la classe de Terminale sont suffisamment informés sur la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers mais ne connaissent pas l'enjeu de cette campagne car la majorité affirme ne prendre aucune disposition pour accroître sa chance d'être sélectionnée dans les établissements de formation professionnelle. Enfin les élèves de la classe de terminale souhaitent que le Ministère organise cette campagne avant les résultats du Bac.

Intéressons-nous à l'analyse des résultats des questionnaires administrés aux étudiants de la 1<sup>ère</sup> année en faculté classique

### ***2-1 Comment les nouveaux bacheliers se sont orientés après le Bac en faculté classique***

Pour savoir comment les nouveaux bacheliers se sont orientés après le Bac en faculté classique, nous nous intéressons aux réponses de plusieurs questions.

Question 3 : Pourquoi aviez-vous choisi cette filière d'étude ?

Les Propositions de réponses étaient : par vocation, à cause de mes capacités, à cause du désir des parents, parce que j'aime cette filière, parce que c'est le choix de mes amis, parce que c'est une filière prestigieuse, je le fais en attendant d'accéder à une autre filière, parce que l'un de mes aînés a fait cette filière. Cela fait au total 8 choix de réponses, nous allons classer ces réponses en critères objectifs, critères subjectif, choix stratégiques.

Critères objectifs :

Par vocation, à cause de mes capacités, parce que j'aime cette filière

Critères non objectifs :

A cause du désir de mes parents, parce que c'est le choix de mes amis, parce que c'est une filière prestigieuse, parce que l'un de mes aînés a fait cette filière

Choix stratégique :

En attendant d'accéder à une autre filière

Tableau 6 : Critères ayant motivé le choix de la filière chez les primo-étudiants

Question	Réponses			
Question N°3	Critères objectifs	Critères non objectifs	Choix stratégique	Total
Effectif	80	06	13	99
Fréquence	81 %	6 %	13 %	100 %

Les résultats du tableau 6 montrent que 80% des étudiants en première année des facultés classiques, après le Bac se sont basés sur des critères objectifs pour effectuer leur choix. 6 % se sont basés sur des critères non objectifs. 13 % ont fait un choix stratégique, c'est-à-dire qu'ils font cette filière en attendant d'accéder à la filière de leur choix plus tard.

En se basant uniquement sur ces résultats on pourrait affirmer que la majorité des étudiants inscrits en première année de faculté classique, après le Bac ont effectué leur choix sur la base de critères objectifs (Capacités, vocation, amour pour la filière). Mais avant de tirer une conclusion nous-nous intéressons aux résultats des questions 4 ; 5 ; 6

Question 4 : Est-ce la filière que vous aviez envie de faire une fois le Bac obtenue ?

Question 5 : Si non pourquoi avoir changé de filière ?

Question 6 : Comment aviez-vous effectué votre choix ?

Les propositions de réponses à la question 4 sont Oui, Non

Les propositions de réponses à la question 5 sont : A cause des moyens financiers, par déception après l'étude de dossier, à cause des parents, Autres précisez

Les propositions de réponse à la question 6 sont : seul sans l'aide de personne, par hasard, par suivisme, avec l'aide d'un enseignant du secondaire, avec l'aide d'un conseiller en orientation, sur ordre parental, après discussion en famille, Autres précisez

Tableau 7 : les primo-étudiants ont-ils fait « une orientation par défaut »

Questions	Réponses				
Question N°4	Oui	Non		Total	
Effectif	50	49		99	
Fréquence	51 %	49 %		100 %	
Question N°5	A cause des moyens financiers	Par déception après l'étude de dossier	A cause des parents	Autres précisez	Total
Effectifs	28	09	06	06	49
Fréquence	57 %	19 %	12 %	12 %	100 %

Les résultats du tableau 7 montrent que 49% des bacheliers sont inscrits dans une filière qui n'est pas celle qu'ils voulaient faire une fois le Bac obtenu. Sur cet effectif, 57% ont affirmé ne pas s'être inscrits dans la filière de leur aspiration par manque de moyens financiers. Ces deux résultats confirment que la plupart des bacheliers inscrits dans les facultés classiques font « une orientation par défaut ». Le principal facteur de cette « orientation par défaut » est le manque de moyens financiers des parents. Ce résultat confirme notre première hypothèse selon laquelle la plupart des bacheliers inscrits en faculté classique d'étude font un choix de filière par défaut.

Tableau 8 : comment est-ce que les primo-étudiants ont effectué leur choix

Questions	Réponses							
	Avec l'aide d'un conseiller en orientation	Seul sans l'aide de personne	Avec l'aide d'un enseignant	Sur ordre parental	Après discussion en famille	Par suivisme	Par hasard	Total
Effectif	11	55	04	03	13	09	04	
Fréquence	11 %	56 %	04 %	03 %	13 %	9 %	4 %	100 %

Les résultats du tableau 8 montrent que 56 % des bacheliers ont fait leur orientation seul sans l'aide de personnes, 11 % l'ont fait avec l'aide d'un conseiller en orientation, 13 % après discussion en famille, 9 % par suivisme, 4 % avec l'aide d'un enseignant, 4 % par hasard, sur ordre parental. Ces résultats démontrent que la majorité des étudiants inscrits en première année de faculté classique font leur orientation seul sans l'aide de personne et donc sans consulter un conseiller en orientation. Or une bonne partie 49 %, selon les résultats du tableau 7 ont fini par faire un choix qui n'est pas celui du départ. Etant donné que cette bonne partie près de la moitié, 49 % a fini par choisir une filière qui n'était pas celle de départ, elle devait avant d'effectuer ce « second choix » suivre un processus d'orientation appropriée pour être mieux informés sur ce choix et juger s'il correspond à leur capacité intellectuelle, physiologique et psychologique avec l'aide du conseiller en orientation. Et c'est ce que nous allons proposer plus tard dans le chapitre 4 de ce travail de recherche.

Intéressons-nous maintenant à l'appréciation des élèves des premières années des facultés classiques sur la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers.

## 2-2 Appréciation de la campagne par les étudiants inscrits en première année des facultés classiques d'étude

Q8 : Comment appréciez-vous cette campagne ?

Tableau 9 : Avis des nouveaux bacheliers sur la campagne

Question						
Q 8	N'ont pas suivi la campagne	Bonne	Assez bonne	Mauvaise	Assez mauvaise	Total
Effectif	59	18	17	04	01	99
Fréquence	60 %	18 %	17 %	4 %	1 %	100 %

Les résultats du tableau 9 montrent que 60 % des bacheliers n'ont pas suivi la campagne, 18 % parmi ceux qui l'ont suivi trouvent qu'elle est bonne, 17 % trouvent qu'elle est assez bonne, 4 % trouvent qu'elle est mauvaise, 1 % trouvent qu'elle est assez mauvaise. Ces résultats montrent que la majorité des bacheliers inscrits en première année des facultés classiques d'étude n'ont pas suivi la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers. Cela suppose que bien qu'organisé après les résultats du Baccalauréat, la campagne n'est pas suivie par la majorité des nouveaux bacheliers. Ceci est dû à un problème de communication et de la période où la campagne est organisée, après les résultats du Bac où les nouveaux bacheliers sont encore sous le coup de l'euphorie des résultats et du coup ne s'intéressent pas à une campagne qui pourtant les concerne. La campagne comporte donc des insuffisances dans sa conception et dans son organisation comme nous l'avons supposé dans l'hypothèse 4.

Intéressons-nous si les étudiants des premières années des facultés classiques ont des critiques par rapport à cette campagne et quelles sont ces critiques. Nous analysons les résultats suivant deux catégories. Ceux qui ont suivi la campagne et ceux qui ne l'ont pas suivi dont certains ont quand même fait des critiques.

Il s'agit des résultats à la question 10 qui étaient :

Q 10 : Avez-vous des critiques à faire par rapport à cette campagne ?

Tableau 10 : Critiques des nouveaux bacheliers sur la campagne

Questions	Les deux catégories					
	Ceux qui ont suivi la campagne			Ceux qui n'ont pas suivi la campagne		
Réponses	Oui	Non	Total	Oui	Pas de réponses	Total
Effectif	19	21	40	07	52	59
Fréquence	48,5 %	52,5 %	100 %	12 %	88 %	100 %

Suivant les résultats du tableau 10, sur 40 primo-étudiants qui ont suivi la campagne, 19 ont fait des critiques, 21 n'ont pas de critiques. Sur 59 primo-étudiants qui n'ont pas suivi la campagne 07 ont fait des critiques. Bien que le nombre de critiques soient faibles nous croyons pertinent de rapporter quelques-unes des critiques.

- Envoyer des spécialistes pour bien orienter les nouveaux bacheliers
- Mauvaise organisation, manque d'informations concrètes et fiables
- Les formateurs nous lisent simplement le guide d'orientation des nouveaux bacheliers et à la fin nous le partage, la campagne n'apporte pas grand-chose de plus
- Cette campagne ne doit pas concerner uniquement les nouveaux bacheliers mais aussi les parents
- Il faut qu'on informe les nouveaux bacheliers à temps pour la campagne pour que tout le monde puisse suivre
- La majorité des étudiants veulent intégrer une école mais n'ont pas les moyens et aussi la campagne est seulement focalisé sur les écoles. Et c'est du désordre dans les facultés
- Il ne faut pas seulement exposer les filières existantes et leurs débouchés mais plutôt pourquoi choisir telle ou telle filière
- Qu'ils nous énumèrent les difficultés qui sortent de l'étude de dossier et les risques qui en découlent de même que les déceptions
- Plusieurs bacheliers n'ont pas participé à cette campagne
- Au cours de cette campagne, ils ne font que la promotion des écoles et passent peu de temps à nous parler des facultés comme si elles n'existaient pas
- Condition de sélection des nouveaux bacheliers dans les établissements de formations Professionnelles males décrites
- Ce n'est pas à la veille de la rentrée universitaire qu'on devrait faire cette campagne
- Cette campagne devrait se faire avant le Bac, disons déjà en seconde, les apprenants devraient être sensibilisé sur leur avenir : juste à l'entrée du second cycle du secondaire (Vacances 3<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup>)

Ces quelques critiques sont celles énumérées par les étudiants de première année de facultés classiques

Intéressons-nous à savoir si les primo-étudiants ont rencontré des difficultés dans le choix de leur filière malgré cette campagne

**Q9 : Malgré les informations reçues à cette campagne, avez-vous rencontré des difficultés à choisir une filière en 1<sup>ère</sup> année d'étude ?**

Tableau 11 : Impact de la campagne sur l'orientation des nouveaux bacheliers

Questions	Réponses			Total
	Beaucoup	Peu	Très peu	
Q9				
Effectif	14	14	12	40
Fréquence	35 %	35 %	30 %	100 %

Les résultats du tableau 11 montrent que 35 % des nouveaux bacheliers qui ont suivi la campagne ont rencontré beaucoup de difficultés pour le choix de leur filière en facultés classiques d'étude, 35 % ont rencontré peu de difficultés et 30 % très peu de difficultés.

Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle, malgré les informations reçues à la campagne de sensibilisation et d'orientation les nouveaux bacheliers rencontrent toujours de difficultés dans le choix d'une filière d'étude en faculté classique d'étude.

Intéressons-nous à la période voulue par les primo-étudiants des facultés classiques d'étude pour l'organisation de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers.

**Q12 : Quand doit-on organiser cette campagne selon vous ?**

Tableau 12 : Avis des bacheliers sur la période d'organisation de la campagne

Questions	Réponses				Total
	Avant	Après	Avant et Après	Pas de réponses	
Q12					
Effectif	41	40	01	17	99
Fréquence	41,41 %	40,40 %	1 %	17,17 %	100 %

Les résultats du tableau 12 démontrent que plus de 41,41% des primo-étudiants souhaitent que le Ministère de l'enseignement supérieur organise la campagne avant le Bac, 40, 40% souhaitent après le Bac, 1% souhaite avant le Bac et après les résultats du Bac.

Ces résultats démontrent que le nombre de primo-étudiants qui souhaitent que la campagne de sensibilisation et d'orientation se déroule avant le Bac est plus nombreux que le reste.

## Conclusion partielle

Les primo-étudiants des facultés classiques d'étude ont effectué pour un grand nombre, 49%, un choix de filière par défaut à cause notamment du manque de moyens financiers de

leurs parents. Au lieu de suivre un processus d'orientation adéquat avant d'effectuer ce choix la majorité l'a fait seul sans l'aide d'un conseiller en orientation.

La grande partie des nouveaux bacheliers inscrits en première année de faculté classique, 60 % n'ont pas suivi la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers. Malgré cette campagne certains primo-étudiants, 35 % de ceux qui l'ont suivi, affirment avoir rencontré beaucoup de difficultés dans le choix de leurs filières.

Les primo-étudiants ont émis quelques critiques qui révèlent les insuffisances de la campagne de sensibilisation et d'orientation. Enfin une bonne partie des primo-étudiants 41% environ contre 40% environ souhaitent l'organisation de la campagne de sensibilisation et d'orientation de nouveaux bacheliers avant le bac qu'après les résultats du Bac.

### ***2-3 Commentaire sur l'étude de Dossier***

L'étude de dossier se base sur la moyenne des candidats au Bac et leur moyenne dans les matières principales pour les classer dans les écoles (établissements de formations professionnelles de l'UAC). Ce critère méthode semble ne pas être suffisant pour plusieurs raisons. La première est que les résultats au Baccalauréat ne reflètent pas systématiquement la véritable performance de l'apprenant. Etant donné qu'il s'agit d'un examen, les conditions de composition, le stress, et autres facteurs peuvent influencer les résultats de l'apprenant. Ainsi, il peut se trouver des cas où un apprenant peut obtenir 20 sur 20 en Biologie non parce qu'il travaille habituellement dans cette matière mais parce qu'il a traité une fois tous les exercices qui se retrouvent sur l'épreuve proposée au Baccalauréat. Ainsi, la méthode qui consiste à juste se baser sur les résultats obtenus au Bac peut être qualifiée de méthode pas très objective. Mieux au-delà des notes, cette méthode ne prend pas en compte les capacités psychologiques des candidats à réussir dans telle ou telle filière. Avoir les meilleures notes dans les matières principales d'une filière ne suffit pas pour réussir dans cette filière. Il faut au-delà des notes avoir des aptitudes correspondantes à cette filière qui va déboucher sur un emploi. Voilà quelques raisons qui remettent en cause, la méthode de l'étude des dossiers. Bien qu'elle n'est pas la préoccupation majeure de ce travail de recherche, nous tenons à le souligner pour susciter des réflexions pour d'autres thèmes de recherche qui pourront porter sur des propositions de méthode pour une sélection objective des apprenants dans les établissements de formations professionnelles des universités publiques au Bénin.

Revenant à notre sujet après l'analyse et l'interprétation des résultats, pour une amélioration progressive de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin en partant de la séance d'information sur les filières et les débouchés qu'organise le Ministère après les résultats du Baccalauréat, nous avons des propositions. Elles sont présentées dans le dernier chapitre de notre travail.

**CHAPITRE QUATRIEME : CONTRIBUTION A LA MISE EN PLACE  
D'UN PROCESSUS ADEQUAT D'ORIENTATION DES NOUVEAUX  
BACHELIERS AU BENIN**

## **I- Stratégie pour une amélioration progressive de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin**

### **1-Proposition à court terme**

Dans les pays occidentaux comme la Belgique et la France, l'orientation se fait depuis la classe de sixième. Déjà en sixième des conseillers en orientation, ont des heures de cours où ils suscitent la réflexion chez les apprenants sur le métier envisagé dans l'avenir. Dans un pays comme la côte d'ivoire, l'orientation est déjà mieux prise en compte dans le système éducatif qu'au Bénin. En côte d'ivoire, il existe plus d'une dizaine de Centres d'information et d'orientation (Mignanwandé, 2009). Mieux des ateliers se sont tenus en Mars 2013, sur une meilleure intégration des inspecteurs d'orientation dans le système éducatif ivoirien.

Au Bénin comme nous l'avons montré tout le long de notre travail, la pratique de l'orientation connaît des insuffisances dans système éducatif. Les élèves de Terminale qui ont répondu au questionnaire d'enquête n'ont pas suivi une seule fois un entretien d'orientation tout le long de leur cursus jusqu'en terminal. Pour corriger cette difficulté, il est possible de mettre en place une stratégie en partant de la séance de sensibilisation et d'orientation qu'organise le Ministère de l'enseignement supérieur.

#### ***1-1 Première phase***

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique organise une campagne de sensibilisation et d'orientation, après le premier trimestre de l'année scolaire (Période de Janvier- Février) à l'intention de tous les élèves des niveaux (seconde, première, terminale). L'organisation de ces campagnes doit tenir compte du nombre de collèges d'enseignement général (Privés comme publics) existant sur toute l'étendue du territoire afin de définir de façon rationnelle le nombre de sites à retenir par commune. A ces campagnes de sensibilisation, le guide d'orientation des nouveaux bacheliers doit être distribué à tous les participants.

Ainsi à partir de la Seconde jusqu'en Terminale, les élèves sont informés sur les filières existantes à l'université et leurs débouchés. Ils sont suffisamment informés sur l'étude de dossier. Ceci fera qu'ils vont mieux se préparer pour avoir de bonne mention au Baccalauréat. Ensuite, après la phase d'information, la deuxième phase doit être une phase d'échanges où les conseillers en orientation qui vont animer la séance répondront au

maximum des questions à eux posées. A cette campagne les parents d'élèves, les enseignants et l'administration doivent être présents.

### ***1-2 Deuxième phase***

Après cette première campagne, le Ministère organise une deuxième « campagne de sensibilisation et d'orientation cette fois à l'intention des nouveaux bacheliers ». Pour avoir suivi la première campagne en Terminale, les nouveaux bacheliers présents à cette deuxième campagne sont censés connaître le guide d'information et d'orientation des nouveaux bacheliers. Ainsi ils apprêteront des questions d'approfondissement sur les filières des établissements de formations professionnelles et des facultés. Ce qui fera que cette séance servira plutôt à répondre à leurs préoccupations. Car pour avoir pris part plusieurs fois à la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers nous avons constaté que peu de temps est accordé aux préoccupations des participants sur les filières qu'ils envisagent. La durée de cette campagne sera d'une semaine. Pour satisfaire le maximum de nouveaux bacheliers les conseillers en orientation devront recenser toutes les questions les classer par ressemblance et répondre.

### ***1-3 Troisième phase***

Après cette deuxième campagne, une au cours de l'année scolaire à l'intention des élèves de la seconde en Terminale, l'autre après les résultats du bac à l'endroit des nouveaux bacheliers lorsque les résultats de l'étude de dossier vont tomber, le service des études et de l'orientation universitaire qui est sur le Campus d'Abomey-Calavi, (SEOU) prend le relais et accueille les primo étudiants qui n'ont pas été retenus dans les établissements de formation professionnelle. A ce niveau, ils seront reçus par des spécialistes c'est-à-dire des conseillers en orientation qui à travers la conduite d'un entretien d'orientation individuel, les aident à opérer un choix. Etant donné que la plupart de ces primo-étudiants qui viennent en faculté n'ont été retenus après l'étude de dossier pour l'entrée dans les écoles, et qu'ils n'ont plus la capacité de faire leur filière de départ qui se trouve être souvent une filière professionnelle, les conseillers en orientation devront les aider à faire un second choix qui n'est pas loin du premier et qui correspond à leur capacités physiologiques, intellectuelles et psychologiques. Le préalable pour cette 3<sup>e</sup> étape est que, le Service des Etudes Universitaires et de l'Orientation (SEOU) doit entamer un processus de restructuration.

### ***1-3 Restructuration progressive du SEOU***

A court terme, construire une salle et le compartimer en plusieurs bureaux, cinq environs. Cette salle doit avoir un petit hall dotée d'une petite bibliothèque comportant des revues et documents sur l'orientation, des guides sur les filières, les formations universitaires et les débouchés. La salle sera animée par des conseillers en orientation qui accueillent les consultants et les entretient de façon collective dans le hall. Ensuite, les primo-étudiants pourront sur rendez-vous suivre des entretiens individuels d'orientation pour le choix des filières.

### **2-Stratégie à moyen terme**

A moyen terme les trois phases retenues dans la stratégie à court terme se poursuivent. Ensuite, il faudra renforcer les capacités du SEOU sur le plan infrastructurel et sur le plan des ressources humaines. Car le SEOU doit demeurer un maillon très important dans la chaîne quel que soit le système d'orientation à mettre en place à long terme. Ainsi dans le moyen terme, le SEOU doit respecter les normes d'un service d'orientation. Nous proposons à cet effet :

La construction d'une véritable salle de documentation sur les filières leurs débouchés, le marché de l'emploi. La salle sera équipée d'une table ronde et de sièges. Il sera animé par des conseillers en orientation. Dans cette salle seront accueillis, les nouveaux bacheliers, les étudiants de la première en quatrième année toute l'année universitaire.

Ensuite, la construction des bureaux pour des entretiens individuels avec les conseillers en orientation. Ces entretiens doivent respecter les différentes phases d'un entretien d'orientation. Vu la question de l'effectif, les entretiens individuels d'orientation seront engagés sur la base d'un rendez-vous pris au préalable par le consultant.

Enfin concernant le fonctionnement administratif de la section orientation du SEOU, il doit être bien établi. Pour cela il faut mettre à la tête du service de l'orientation, une personne qualifiée et expérimentée dans le domaine de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Les collaborateurs du chef service de la section orientation doivent aussi avoir les compétences requises pour la mise en place et l'exécution des stratégies pertinentes d'orientation à l'endroit des nouveaux bacheliers et des étudiants.

Enfin cette stratégie prend en compte la formation des conseillers en orientation.

Les professeurs du Département de Psychologie et des Sciences de l'Éducation qui interviennent dans l'option orientation scolaire et professionnelle, doivent redynamiser davantage cette filière. Nous proposons par exemple instaurer des cours sur :

Les filières d'études disponibles à l'université d'Abomey-Calavi et dans les universités privées

Les critères de répartition des élèves dans les séries (A, B, C, D G1, G2 etc.)

Le marché de l'emploi au Bénin

Ensuite les étudiants de cette option doivent obligatoirement effectuer des sorties pédagogiques dans les collèges et faire des stages pratiques au SEOU.

De façon globale à la fin de leur formation, les conseillers en orientation qui sortent du DPSE doivent maîtriser les filières et formations des universités publiques et privées du Bénin, le marché de l'emploi au Bénin et être en mesure de conduire un entretien d'orientation scolaire et professionnelle. Ainsi, le Bénin disposerait de conseillers en orientation qualifiés qui devront être utilisés au SEOU, dans les écoles et dans les centres d'informations et d'orientation (CIO) qui devront être créés dans l'avenir.

### **3- Stratégie à long terme**

A long terme mettre en place un système d'orientation scolaire et professionnelle au Bénin. L'orientation doit se pratiquer dans les écoles depuis la classe de sixième. Recruter au moins un conseiller en orientation par collège d'enseignement secondaire. Il sera le responsable du service de l'orientation scolaire et professionnelle dans le collège. Il élaborera son programme d'action pour une pratique efficace de l'orientation dans le collège. Pour des questions de coût, ce service peut être animé avec des étudiants stagiaires en orientation scolaire et professionnelle. Grâce à ce travail qui se fera en amont dans les collèges, les élèves de la classe de troisième seront suffisamment informés sur les séries et leur implication en fonction du métier envisagé. Ainsi après le Bepc avec l'aide du conseiller en orientation ils pourront effectuer des choix conséquents de séries. Une fois ce choix effectué ils continueront à fréquenter le service de l'orientation jusqu'en classe de terminale.

La première phase de la campagne d'orientation et de sensibilisation que nous avons proposée plus haut au lieu d'être organisée à long terme par le Ministère de l'enseignement supérieur sera organisée au sein des collèges par les services d'orientation des collèges sur toute l'étendue du territoire. Le ministère va juste jouer le rôle de coordination et mettre à disposition les guides d'orientation. Après cette première phase, la deuxième doit toujours

se tenir après les résultats du Bac comme prévu et le SEOU prend le relais après les résultats de l'étude de dossier pour des entretiens individuels d'orientation.

## **II- De l'élaboration d'une politique nationale pour l'orientation**

Bien que la loi d'orientation du secteur de l'éducation contienne des dispositions liées à l'orientation en son article 45, la pratique de l'orientation n'est pas encore effective. Comme la politique nationale pour l'emploi existe et est mise en œuvre par une structure, l'Agence Nationale pour l'Emploi, il faudra aussi élaborer une politique nationale pour l'orientation. L'exécution de cette politique se fera par une Direction nationale de l'orientation qui sera une direction avec un budget autonome. Cependant, il devra travailler avec les ministères de l'enseignement secondaire et celui de l'enseignement supérieur.

### **1- De la création des centres d'information et d'orientation (CIO)**

*« Les CIO sont des centres qui assurent l'encadrement des élèves en vue d'une meilleure orientation. Le CIO est aussi un lieu d'information, de documentation et d'encadrement ouvert aux élèves et au grand public » (Mignanwandé, 2009).*

La création des centres d'informations et d'orientation doit être prévue dans la politique nationale de l'orientation. Ils seront reliés à la direction de l'orientation. Ces centres auront pour mission principale d'accueillir les élèves de la sixième en terminale, les étudiants du 1<sup>er</sup> et du second cycle universitaire. Ces centres doivent être équipés, avoir la documentation nécessaire, du personnel qualifié afin de toujours bien orienter les consultants en fonction de leur catégorie. Une fois les centres d'orientation créés, les élèves qui au sein des écoles n'ont pu être reçus autant de fois que voulu par le service d'orientation de l'école pour poser leurs préoccupations peuvent recourir à tout moment au centre d'information et d'orientation.

### **2- De la création des structures privées d'orientation**

Afin que tous les élèves du Bénin et les étudiants puissent à long terme suivre une pratique adéquate d'orientation au cours de leur parcours scolaire avant l'obtention du Baccalauréat, il faudra créer des organisations non gouvernementales ou des cabinets d'orientation scolaire et professionnelle dans le pays. Ceci pour aider l'Etat vu la croissance démographique. Ces ONG et cabinets d'orientation vont proposer des offres et

services intéressantes aux élèves et parents d'élèves. Ils peuvent même nouer des partenariats avec les collèges toujours dans le cadre de l'orientation des élèves.

## **Conclusion générale**

La pratique de l'orientation scolaire et professionnelle rencontre des difficultés dans le système éducatif au Bénin. Les résultats de nos enquêtes ont prouvé que les élèves ne connaissent pas un vrai processus d'orientation tout le long de leur cursus secondaire. Après le Baccalauréat, la majorité des nouveaux bacheliers aspirent à une filière de formation professionnelle. Mais par manque de moyens financiers, ils finissent par se retrouver dans une filière des facultés classiques qui n'est pas leur choix de départ. Ces bacheliers pour effectuer un choix qui correspond à leur capacités physiques, intellectuelles psychologiques doivent suivre un entretien d'orientation. Ce qui n'est pas le cas.

Ce manque d'orientation des nouveaux bacheliers qui s'inscrivent en facultés classiques a des conséquences sur leur cursus universitaire et leur insertion professionnelle. Pour éviter les dégâts causés par la mauvaise orientation : démotivation des apprenants, échecs répétés, changement de faculté, abandon etc, il faut nécessairement mettre en place d'abord le plus tôt possible une stratégie d'orientation à court terme. Elle consiste à réformer la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La réforme consiste à dérouler la campagne en pleine année scolaire et à y convier les élèves de la Seconde en Terminale. Ensuite, à organiser une seconde campagne après l'obtention du Baccalauréat à l'intention des nouveaux bacheliers pour approfondir les informations et recueillir surtout leurs préoccupations. Enfin, après les résultats de l'étude de dossier organisée par le Ministère pour retenir les meilleurs dans les établissements de formation professionnelle, la section orientation du Service des études et de l'orientation universitaire de l'Université d'Abomey-Calavi prend le relais et accueille les bacheliers qui comptent s'orienter dans les facultés classiques d'étude. Cela suppose une restructuration provisoire du SEOU pour pouvoir jouer ce rôle.

L'avantage de cette stratégie à court terme est qu'elle permet d'apporter une solution efficace aux conséquences causées par la mauvaise orientation des étudiants dans les facultés classiques de l'université d'Abomey-Calavi et du Bénin en général.

En plus de cette stratégie, à moyen terme, le SEOU est totalement restructuré et respecte les normes d'une structure d'orientation. Elle est animée par du personnel qualifié en orientation scolaire et professionnelle notamment ceux sortis du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education. A cet effet, il faut améliorer également le contenu de la formation en orientation scolaire et professionnelle au Département de

Psychologie et des Sciences de l'Education pour permettre aux étudiants sortis de cette filière d'être opérationnels après leur formation.

A long terme, il existe une politique nationale de l'orientation scolaire et professionnelle mise en œuvre par une Direction nationale de l'orientation. Cette structure doit prévoir la mise en place d'un système d'orientation scolaire et professionnelle au Bénin. La stratégie à long terme doit permettre : l'implantation des services d'orientation scolaire et professionnelle dans tous les collèges publics et privés du Bénin ; la création de centres d'information et d'orientation ; la création des organisations non gouvernementales et cabinets intervenants dans le domaine de l'orientation que l'Etat doit accompagner.

Ainsi à long terme avec la mise en place du système d'orientation et des structures d'orientation citées, les élèves peuvent bénéficier des services en orientation scolaire et professionnelle à partir de la classe de sixième.

Notre contribution qui propose l'amélioration de la pratique de l'orientation au Bénin en trois temps, court terme, moyen terme et long terme en améliorant la démarche du Ministère et en impliquant fortement le SEOU permettra de redonner à l'orientation scolaire et professionnelle progressivement la place qui lui revient dans le système éducatif béninois. Pour ce qui concerne les bacheliers des facultés classiques et les bacheliers en général, cette contribution permettra de réduire les mauvaises orientations dont les conséquences sont souvent lourdes.

Etant donné que « *Le prix d'une orientation ratée est énorme : frustration, amertume, échec, chômage...* » (Houédénou 2010), il revient à l'Etat, et à tous les acteurs du système éducatif de prendre en compte les propositions faites dans ce travail de recherche et celles d'autres travaux ayant porté sur l'orientation scolaire et professionnelle au Bénin.

## **Bibliographie**

- ADOMOU, P. (2007). L'orientation professionnelle après le Bac, Cotonou, Star Editions
- DANVERS, F (2009). S'orienter dans la vie, une valeur suprême, Presses universitaires du Septentrion
- De SINGLY, F. (1992). l'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Nathan,
- DECRET N°2008-802 DU 31 DECEMBRE 2008 portant prise en charge par l'Etat des frais d'inscription des étudiants béninois non boursiers, non secourus non-salariés dans les Universités Nationales du Bénin pour compter de la rentrée 2008 - 2009
- GAOUNGBA (K.), Orientation des élèves au sortir de la classe de troisième : Cas du Ceg Gbgamey, Abomey-Calavi, 2009-2010, mémoire de maîtrise.
- GUICHARD, J. (2007). HUTEAU (M), Orientation et insertion professionnelle, Paris Dunod
- GUICHARD (J.), HUTEAU (M.), 2005. *L'orientation scolaire et professionnelle*, Paris, Dunod
- GUICHARD (J.), HUTEAU (M.), (2006) *(Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod
- HOUEDENOU (F.), (2009) *L'art de se réaliser*, Cotonou, Star Editions
- HOUESSOU, (P.), 2007 Capital Humain et répartition des étudiants à l'université d'Abomey-Calavi, UAC
- JOURNAL L'AUTRE QUOTIDIEN N° 1682
- LE PETIT ROBERT, Paris, 2003
- NICOLAS LE FEVRE, Méthodes et techniques d'enquête
- MIGNANWANDE (P.), l'orientation scolaire et professionnelle dans les lycées et collèges du Bénin : Cas du Ceg1 d'Abomey-Calavi, proposition pour une mise en place efficiente, UAC-Abomey - Calavi, 2008-2009, Mémoire de maîtrise
- Osp, <http://osp.revues.org/2311>, Serge Blanchard, consulté le 02 Janvier 2013
- SCHWARTZ (H.), Universals in the content and structure of values: Theory and empirical tests in 20 countries, New York In M. Zanna , 1992

## **Annexes**

- 1- DECRET N°2008-802 DU 31 DECEMBRE 2008 portant prise en charge par l'Etat des frais d'inscription des étudiants béninois non boursiers, non secourus non-salariés dans les Universités Nationales du Bénin pour compter de la rentrée 2008 -2009
- 2- Questionnaire d'enquête 1 : Questionnaire adressé aux élèves de la classe de terminale
- 3- Questionnaire d'enquête 2 : Questionnaire adressé aux nouveaux bacheliers inscrits en faculté classique d'étude
- 4- Fiche pour la sélection des bacheliers pour l'accès en 1<sup>ère</sup> année des établissements de formation professionnelle des universités nationales du Bénin

# Table des matières

<b>DEDICACE</b> .....	<b>2</b>
<b>IN MEMORIAM</b> .....	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>TABLEAUX</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>12</b>
<b>I - Problématique de recherche</b> .....	<b>13</b>
1- Hypothèses de recherche	16
2- Objectifs de la recherche	16
3- Clarification conceptuelle	17
<b>II- Revue de la littérature</b> .....	<b>20</b>
1- Généralités sur l'Orientation.....	<b>220</b>
1-1 Histoire de l'orientation.....	<b>20</b>
1-2 Evolution des perceptions de l'orientation.....	<b>20</b>
2- Approches en matière d'orientation	21
2-1 L'orientation directive .....	<b>21</b>
2-2 L'orientation informative.....	<b>22</b>
2-3 L'orientation Educative.....	<b>23</b>
3- Définition et Mission du Conseiller en orientation	23
4- Forme d'aide à l'orientation	24
4-1 L'entretien de conseil .....	<b>24</b>
4-2 Les Etapes de l'entretien .....	<b>24</b>
<b>III- Définitions de quelques notions clés relatives aux théories d'orientation</b> .....	<b>25</b>
1- Les valeurs professionnelles	25
2- Les intérêts professionnels	25
3- La motivation	26
3-1 La motivation intrinsèque.....	<b>26</b>
3-2 La motivation extrinsèque .....	<b>26</b>
4- Les besoins	26
5- Les styles de prise de Décision	27
6- Les représentations sociales	28
<b>III- Les théories en matière d'orientation professionnelle</b> .....	<b>29</b>
1- La théorie des types de personnalité et des types d'environnement de John Holland	29
1-1 Type réaliste .....	<b>29</b>
1-2 Type investigateur ou intellectuel .....	<b>29</b>
1-3 Type artistique.....	<b>30</b>
1-4 Type social .....	<b>30</b>
1-5 Type entreprenant.....	<b>30</b>
1-6 Type conventionnel .....	<b>30</b>
2- La théorie sociale cognitive d'Albert Bandura et le sentiment de compétence	31
3- La théorie de reproduction des inégalités sociales	32
<b>IV- Evolution de l'orientation au Bénin</b> .....	<b>33</b>
1- Dans le système d'éducation traditionnelle	33
3- De la période de l'indépendance à la révolution	34

4-Du renouveau démocratique à aujourd'hui	35
5- Nécessité de l'orientation aujourd'hui	36
CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHE METHODOLOGIQUE	37
I- Objet de la recherche	38
II- Instruments d'investigations	38
1- L'entretien	38
1-1 L'entretien au Seou	39
1-2 L'entretien à la Direction générale de l'enseignement supérieur	39
2-1 Le Questionnaire	40
2-3 Constitution de l'échantillon	41
2-4 Déroulement de l'enquête	42
3- Autres techniques utilisées	42
CHAPITRE TROISIEME : ETAT DES LIEUX, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE	44
I- Etats des lieux en matière d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin	45
1- Les grandes structures publiques d'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin	45
1-1 Le Service des Etudes et de l'Orientation de l'Université d'Abomey-Calavi (SEOU)	45
1-2 Analyse de la collecte d'informations sur le SEOU	47
2- Campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin	49
2-1 Présentation de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin	50
2-2 Déroulement de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques du Bénin	51
2-3 L'étude des dossiers	52
2-4 Commentaire sur l'Organisation de la campagne de sensibilisation et d'orientation des nouveaux bacheliers	53
II- Analyse et interprétation des résultats de l'enquête	54
1- Situation des élèves de la classe de Terminale par rapport à l'orientation	54
1-1 Rapport des élèves de la Terminale à l'orientation	54
1-2 Niveau d'information des élèves de la classe de terminale sur la campagne d'informations organisée par le ministère et leur opinion sur la période de déroulement de la campagne	57
Conclusion partielle	59
2-1 Comment les nouveaux bacheliers se sont orientés après le Bac en faculté classique	60
2-2 Appréciation de la campagne par les étudiants inscrits en première année des facultés classiques d'étude	63
Q8 : Comment appréciez-vous cette campagne ?	63
Conclusion partielle	65
2-3 Commentaire sur l'étude de Dossier	66
CHAPITRE QUATRIEME : CONTRIBUTION A LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS ADEQUAT D'ORIENTATION DES NOUVEAUX BACHELIERS AU BENIN	68
I- Stratégie pour une amélioration progressive de la pratique de l'orientation des nouveaux bacheliers au Bénin	69
1- Proposition à court terme	69
1-1 Première phase	69
1-2 Deuxième phase	70
1-3 Troisième phase	70
1-3 Restructuration progressive du SEOU	71
2- Stratégie à moyen terme	71
3- Stratégie à long terme	72
II- De l'élaboration d'une politique nationale pour l'orientation	73
1- De la création des centres d'information et d'orientation (CIO)	73
2- De la création des structures privées d'orientation	73
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>75</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>78</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>79</b>

